



# ***Table des matières***

<b>1 - PRESENTATION DU CANTON .....</b>	<b>3</b>
<b>2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON.....</b>	<b>4</b>
<b>3 - LOGEMENT .....</b>	<b>12</b>
<b>4 - ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>13</b>
<b>5 - INFRASTRUCTURES .....</b>	<b>16</b>
<b>6 - TRANSPORTS .....</b>	<b>19</b>
<b>7 - EDUCATION .....</b>	<b>31</b>
<b>8 - CULTURE – LOISIRS .....</b>	<b>34</b>
<b>9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....</b>	<b>39</b>
<b>10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....</b>	<b>42</b>
<b>11 - JEUNESSE / PREVENTION et SECURITE .....</b>	<b>44</b>
<b>12 - SPORTS .....</b>	<b>46</b>
<b>13 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL.....</b>	<b>47</b>
<b>14 - AIDE AUX COMMUNES .....</b>	<b>48</b>
<b>LISTE DES ANNEXES.....</b>	<b>52</b>



## 1 - PRESENTATION DU CANTON

### CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur Anthony ARCIERO  
Madame Isabelle RUSIN

### COMPOSITION DU CANTON

Communes de Chennevières-lès-Louvres, Epiais-lès-Louvres, Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville, Saint-Witz, Survilliers, Vémars et Villeron.

### INTERCOMMUNALITES

CA Roissy Pays de France

### SUPERFICIE – POPULATION TOTALE – DENSITE

66,3 km<sup>2</sup>  
57 872 habitants (DGF 2020)  
879 hab/km<sup>2</sup>

### ELEMENTS MARQUANTS :

#### Transports :

L'épidémie de covid a définitivement mis fin à la possibilité d'une mise en service de la ligne 17 au Bourget aéroport pour les JO 2024. Les travaux ont été suspendus, puis ont repris dans l'attente du jugement du Tribunal de Paris.

En novembre 2020, la justice met un coup d'arrêt au projet CDG Express

Liaison Roissy-Picardie : Les collectivités locales de l'est du Val d'Oise se sont prononcées contre ce projet ainsi que le Département, par délibération du 17 janvier 2020. Le 28 août 2020, la décision ministérielle valide le projet à présenter à la phase d'enquête d'utilité publique qui débute en 2021.

Plan Vélo du Val d'Oise : Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

#### Social :

+ 20 % bénéficiaires RSA en 5 ans ; baisse de 19% en 1 an des informations préoccupantes ; baisse significative de l'activité santé (- 30 % dépistage tuberculose) ; baisse du nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement (- 12 %)

#### Culture :

Musée Archéa : Exposition 2020 "Un temps de mammoths" prolongée jusqu'à fin décembre 2020

En 2019/2020, quinze communes de la Communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France se sont réparties en quatre territoires pour accueillir un projet de création artistique avec les habitants, animé par une équipe artistique, et ont participé, ensemble, à un projet fédérateur porté par une cinquième équipe artistique. La thématique commune aux cinq projets était "Fouiller" en résonance avec l'importance de l'archéologie sur ce territoire.

**Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides : 1 814 412 €**



## 2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf. **Annexe 1** : carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par les Territoires d'intervention sociale de :

- Gonesse / Villiers le Bel
- Beaumont sur Oise pour les communes de Survilliers, Saint Witz et Marly la Ville.

### 2.1 Social

#### **Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale – (TISMS)**

L'organisation des Territoires repose sur 2 sites :

- TISMS de Gonesse / Villiers le Bel :
- TISMS de Beaumont sur Oise :

L'équipe SSD se compose de 17 agents.

#### **Indicateurs d'activité :**

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Chennevières-lès-Louvres	2	3	50%
Épiais-lès-Louvres	3	2	-33,33%
Goussainville	1168	1413	20,98%
Louvres	183	216	18,03%
Marly la Ville	68	74	8,82%
St Witz	11	10	-9,09%
Survilliers	74	80	8,11%
Vemars	41	41	0%
Villeron	3	26	766,67%
<b>Total</b>	<b>1553</b>	<b>1865</b>	<b>20 %</b>

Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 1865 (soit 4,87% des 38302 allocataires du département) soit une évolution de + 14,07% par rapport à N-1 pour le canton et +13,94% pour le département

La particularité de ce territoire : il est au trois-quart rural et pour un quart urbain en quartier politique de la ville.

Des projets y sont envisagés :

Tisms de Gonesse :

- La franchise Sociale : une expérimentation sur le site du TISMS de Gonesse.
- Cultive ta Confiance dans le cadre du T'CAP Les jardins du possible. Douze personnes suivies par le SSD dont plusieurs bénéficiaires du RSA.

A Goussainville :

- Projet linguistique : Cultive ta Parole : dix personnes suivies par le SSD. L'un des objectifs est de favoriser l'apprentissage du français pour enfin faciliter les échanges avec les usagers du Service Social sans avoir recours à des tiers pour traduire.

Groupe interservices ASE / PMI / SSD ; réunion transversale ASE / PMI / SSD Arnouville, Gonesse, Villiers le Bel ; ARGОВI" sur des sujets communs aux deux territoires.

## 2.2 Enfance-Santé-Famille

### **Organisation territoriale des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et de Protection maternelle et infantile (PMI) :**

Deux territoires d'intervention sociale et médico-sociale (TISMS) sont concernés par le périmètre du canton. Les équipes ASE et l'encadrement PMI y sont installés.

Chennevières-lès-Louvres, Epiais-lès-Louvres, Goussainville, Louvres, Vémars et Villeron appartiennent au TISMS de Gonesse qui couvre également Bouqueval, Le Thillay, Vaudherland et Roissy-en-France. Le TISMS est situé au 19 avenue Gabriel Péri à Gonesse.

Marly-la-Ville, Saint-Witz et Survilliers appartiennent au TISMS de Beaumont (qui couvre au total 52 communes). Le TISMS est situé à la Maison du département, rue Léon Godin à Beaumont.

Les équipes pluridisciplinaires de PMI et de l'ASE interviennent sur l'ensemble du territoire.

#### 2.2.1 Aide sociale à l'enfance

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- assure le traitement des situations d'enfance en danger ;
- met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires ;
- instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément des équipes territorialisées (11 agents pour Beaumont et 8 agents pour Gonesse), le service de l'ASE comprend également :

- une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes
- une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément et de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

#### **Indicateurs d'activité :**

Nombre d'informations préoccupantes	2019	2020
Chennevieres Les Louvres	2	1
Goussainville	126	94
Louvres	20	26
Marly La Ville	15	7
St Witz	13	5
Vemars	7	6
Villeron	0	4
Survilliers	15	11
Total	198	154
Total Département	4595	3864

Canton	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		exercée à domicile	dont MNA	dans le cadre d'un placement	dont MNA	en famille d'accueil	dont MNA
Goussainville	2019	184	6	89	7	15	0
	2018	120	5	58	0	27	0
Total Département	2019	304	11	147	7	255	2
	2018	2463	49	2468	757	648	42

MNA : mineur non accompagné

### **Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :**

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) :  
63 aides pour un montant de 8 393 € ; sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €.

### **Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :**

Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) :

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
Goussainville	MECS Arobase (Groupe SOS JEUNESSE)	13 rue Camille Pelletan	29

### **2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance**

Les équipes de PMI et de planification et d'éducation familiale assurent une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans.

Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

Sur le canton, les professionnels assurent les activités au travers de :

- 1 Centre avec une activité regroupée de Protection Maternelle et Infantile et de planification familiale à Goussainville - en gestion départementale - dont l'équipe se compose de 9 agents et 1 médecin titulaire. Le médecin vacataire de planification familiale a cessé son activité le 24 décembre 2020.
- 1 Centre avec une activité de Protection Infantile à Louvres - en gestion départementale - dont l'équipe se compose de 4 agents.

(Le nombre d'agents n'est pas le reflet des équivalents temps plein réels sur les centres car certains professionnels sont contractuels, vacataires ou peuvent travailler sur plusieurs centres).

### **Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles)**

#### Protection infantile

- Nombre de séances : 637
- Nombre d'actes : 3513
- Enfants vus en consultation : 1079
- Enfants vus en permanence : 895

### Protection maternelle

- Nombre de séances : 277
- Nombre d'actes : 743
- Nombre de femmes vues en consultation : 185
- Nombre de femmes vues en entretien : 24

### Planification familiale

- Nombre de séances : 140
- Nombre d'actes : 505
- Nombre de personnes vues en consultation : 260
- Nombre de personnes vues en entretien : 56

### **Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019**

(chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) : pas d'ouverture de crèches en 2020

- Nombre de places en crèche 2019 : 318 (253 en 2018) ;
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 226 (217 en 2018) ;
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 36,7 (33,9 en 2018).

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM *	Capacité d'accueil AM	Nombre EAJE**	Nombre de places D'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Chennevières-lès-Louvres	6	4	12	0	0	12	200
Épiais-lès-Louvres	6	0	0	0	0	0	0,0
Goussainville	1774	88	270	4	116	386	21,8
Louvres	443	53	163	2	128	291	65,7
Marly-la-Ville	182	28	85	0	0	85	46,7
Saint-Witz	53	11	40	1	20	60	113,2
Survilliers	189	23	72	1	20	92	48,7
Vémars	98	13	38	1	34	72	73,5
Villerson	31	6	23	0	0	23	74,2

\*AM : assistante maternelle

\*\*EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants

### **Problématiques du secteur au niveau de la PMI :**

#### Goussainville :

- précarité importante ;
- afflux de femmes enceintes en situation irrégulière ;
- difficultés d'hébergement : souvent femmes seules avec plusieurs enfants, y compris des nouveau-nés), logées dans le l'habitat indigne ou relogées par le 115 dans des hôtels sociaux ;
- 8 hôtels sociaux sur Goussainville ;
- Arrêt du point conseil petite enfance (PCPE) de Goussainville suite au COVID ;
- réalisation d'un projet commun SSD, pôle emploi de Gonesse, PMI avec les responsables petite enfance des communes de l'Est dont Goussainville.

#### Louvres :

- augmentation de la population de la commune, activité en augmentation sur la PMI de Louvres.

#### Survilliers :

- arrêt de la consultation PI et de la permanence de la puéricultrice ;
- les familles sont réorientées vers Fosses.

Sur tout le secteur :

- une grande difficulté à travailler avec l'hôpital de Gonesse depuis son installation dans le nouvel hôpital, plateforme téléphonique compliquée/dysfonctionnante ;
- réalité médicale hospitalière très tendue maternité / suivi patientes enceintes, avec suivi de toutes les grossesses physiologiques sur le terrain, accompagnement par les sages-femmes de PMI jusqu'au 9ème mois ;
- de plus en plus d'accompagnement de grossesses pathologiques par faute de relai adéquat ;
- partenariat entre les services de pédiatrie et néonatalogie avec la PMI fonctionnant bien ;
- de nombreux hôtels hébergement 115 sur le secteur de Goussainville ;
- forte affluence de suivis grossesses et de mères isolées avec enfants de moins de 3 ans.

### **2.2.3 Santé Publique**

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : 3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS) : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- la lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- la vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions Insertion.

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens. L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs.

Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 4, avenue Anatole France à Garges-lès-Gonesse.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

L'équipe de professionnel du CDDS de Garges-lès-Gonesse dont dépend le canton est pluridisciplinaire et se compose de 14 agents : 8 ETP et 6 temps de vacation.

### **Indicateurs d'activité du CDDS de Garges-lès-Gonesse (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :**

- 538 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 966 consultations ;
- 448 dépistages du VIH ont été effectués dont 2 étaient positifs ;
- 399 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 7 étaient positifs ;
- 815 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose ;
- 64 patients ont été pris en charge et suivis (7 tuberculoses maladies et 57 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 377 personnes ont été vaccinées ; dont 231 vaccinations BCG ;
- 41 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, 93 entretiens infirmier(ière) et 169 entretiens psychologues.

En 2020, baisse significative dans toutes les activités due au SRAS covid-19 (SRAS-COV-2 pour Syndrome Aigu Respiratoire Sévère). Les activités du parcours santé et du suivi des cas de tuberculose ont été maintenus en présentiel avec un accompagnement téléphonique pour le RSA et en consultation pour la tuberculose lors du premier confinement. L'activité IST a été suspendue du fait de l'indisponibilité des médecins vacataires hospitaliers fortement impactée par l'activité au sein de leur hôpital d'origine. L'activité vaccination a été suspendue par décision de l'ARS.

Il est constaté une diminution près de 30% de l'activité tuberculose. L'effet bénéfique des mesures barrières dans la transmission de maladie contagieuse pourrait expliquer cette baisse.

### **Problématiques du secteur au niveau de la santé :**

L'Est du département est un secteur avec une disparité territoriale où la densité de population est plus importante dans le sud du secteur avec des villes telles que Goussainville, Gonesse, Garges, Sarcelles, Villiers le Bel. Ces villes montrent une plus grande précarité, et représentent la partie la plus importante de l'activité du centre en matière de santé :

- 70% des déclarations de tuberculose traitées
- 60% des usagers orientés pour le parcours santé des bénéficiaires du RSA
- 95% des personnes adultes qui viennent se faire vacciner déclarent ne pas avoir de droit ouvert (CMU, AME).

Les caractéristiques du secteur Est sont une forte population migrante, des personnes non francophones et hébergées par des tiers. L'utilisation d'ISM (interprétation, traduction) systématique rendent difficiles les enquêtes pour la mise en œuvre de la prophylaxie tuberculose ;

L'accès aux soins est difficile, c'est un désert médical, les recrutements sont difficiles. Par exemple au sein du CDDS, il manque des médecins pour :

- une vacation IST CeGIDD,
- une vacation vaccination,
- deux vacations tuberculose,

Le départ du médecin de planification qui orientait surtout les mineurs a contribué à la baisse de fréquentation : en 2019, 58 mineurs, et en 2020, 9 mineurs.

## **2.3 Personnes âgées**

### **Indicateurs d'activité :**

- 365 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 4,53 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -0,54 % par rapport à l'année précédente,
- 106 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 3,59 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -11,67 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 330 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 4,75 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -0,90 % par rapport à l'année précédente.

**Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :**

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
Goussainville	EHPAD * « Les Hirondelles » GROUPE MIEUX VIVRE	2 rue Ferdinand Buisson	91
Marly-la-ville	EHPAD * « Jacques Achard » MGEN	36 rue du Colonel Fabien	80
Louvres	EHPAD * « Jules Fossier » MAISON DE RETRAITE "J. FOSSIER"	3 rue Demaison	80
Goussainville	Résidence Autonomie « Ambroise Croizat » CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	28 rue des Rossignols	76
Louvres	Résidence Autonomie « Résidence des Jardins » ETAB PUBLIC SOCIAL ET MEDICO- SOCIAL (EPSMS)	12 rue du Bouteiller	41

\*EHPAD : Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes

**Informations complémentaires :**

Communes signataires de la Charte du Bien Vieillir : Goussainville, Louvres et Marly-la-Ville.

**2.4 Handicap****Indicateurs d'activité :**

Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés au 31/12/2020 : 920 (4,7% en moyenne départementale) soit une évolution de 5,5 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020
Chenneviers Les Louvres	3
Goussainville	668
Louvres	120
Marly La Ville	42
St Witz	7
Survilliers	48
Vémars	21
Villeron	11

Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ayant reçu au moins un versement en 2020 : 160 (5,1% en moyenne départementale) soit une évolution de 8,8 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020
Goussainville	107
Louvres	32
Marly La Ville	4
St Witz	1
Survilliers	5
Vemars	7
Villeron	4

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020 : 91 (4,6 % en moyenne départementale) soit une évolution de 4,6 % entre 2019 et 2020.

<b>Communes</b>	<b>Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020</b>
Chennevieres Les Louvres	1
Goussainville	57
Louvres	10
Marly La Ville	12
St Witz	4
Survilliers	3
Vemars	2
Villeron	2

**Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :**

Aucun ESSMS de compétence départementale pour personnes handicapées dans ce canton.



### 3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 21 288 en 2017 soit une évolution sur ces 5 dernières années de + 4%

Communes	Nombre de logements 2017	Taux d'évolution 2012-2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires par privé
Chennevières-lès-Louvres	117	-4%	66%	0%	34%
Épiais-lès-Louvres	56	0%	48%	0%	52%
Goussainville	10 819	3%	53%	27%	20%
Louvres	3 908	5%	62%	17%	21%
Marly-la-Ville	2 207	5%	80%	7%	13%
Saint-Witz	957	-2%	89%	0%	11%
Survilliers	1 770	3%	57%	20%	23%
Vémars	1 040	15%	62%	9%	28%
Villeron	414	29%	62%	19%	19%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)) :

- Louvres : 24,1 %, 380 logements réalisés en 2017-2019
- Marly-la-Ville : 8,2 %, 125 logements réalisés en 2017-2019
- Survilliers : 23 %

Les autres communes ne sont pas soumises à l'obligation d'atteindre un taux minimal de logement social.

Aucune opération de logements n'a été financée par le Département en 2020.

Activité du Fonds de Solidarité Logement :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
GOUSSAINVILLE	33 478,76 €	53	53 684,31 €	25	46 682,19 €	165	133 845,26 €	243
LOUVRES	12 679,82 €	18	8 086,52 €	4	7 629,01 €	31	28 395,35 €	53
MARLY LA VILLE	1 596,05 €	3	0,00 €	0	3 302,41 €	11	4 898,46 €	14
SURVILLIERS	878,18 €	2	838,10 €	1	3 346,44 €	11	5 062,72 €	14
VEMARS	0,00 €	0	3 697,11 €	2	1 088,15 €	5	4 785,26 €	7
VILLERON	467,00 €	1	824,49 €	1	945,80 €	3	2 237,29 €	5
<b>CANTON DE GOUSSAINVILLE</b>	<b>49 099,81 €</b>	<b>77</b>	<b>67 130,53 €</b>	<b>33</b>	<b>62 994,00 €</b>	<b>226</b>	<b>179 224,34 €</b>	<b>336</b>

**336 aides** ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de **179.224,34 €**.



## 4 - ENVIRONNEMENT

### 4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton de Goussainville est concerné par les E.N.S. départementaux suivants :

ENS départemental de la carrière du Guépelle (Saint-Witz).

Cf. **Annexe 5** : Cartographie des forêts et des ENS.

### 4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Toutes les communes du canton	SIGIDURS	SIGIDURS	Ordures ménagères	UIOM de Sarcelles	170 000 tonnes/an
			Tri collective sélective	Centre de tri de Sarcelles	15 000 tonnes/an
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage VALDEVE à Attainville + Unité de compostage BIOVIVA à Louvres	
			Déchetterie	Sarcelles, Gonesse, Bouqueval, Louvres	+ convention avec TRIOR et le SMDO pour accéder aux déchetteries de Viarmes et Plailly

### 4.3 L'eau / l'assainissement

#### Eau potable

3 syndicats : SIAEP Région Nord Ecouen pour Goussainville, SIE Bellefontaine pour Marly-la-Ville, et SIECCAO pour Survilliers, Saint-Witz et Villeron.

4 communes : Vémars, Chennevières-les-Louvres, Epiais-les-Louvres, Louvres ont gardé cette compétence au niveau communal.

#### Assainissement

2 syndicats : SIAH Croult et Petit Rosne pour Goussainville, Louvres, Chennevières-les-Louvres, Epiais-les-Louvres, Villeron, Vémars, Saint-Witz et SICTEUB de la Thève et de l'Ysieux pour Marly-la-Ville, Survilliers et Saint-Witz.

#### Rivière et bassin versant

3 Syndicats : SIAH Croult et Petit Rosne pour Chennevières-lès-Louvres, Epiais-lès-Louvres, Goussainville, Louvres, Saint-Witz, Vémars et Villeron, SIA Bassin de l'Ysieux pour Marly-la-Ville, Saint-Witz et Survilliers, SIA de la Thève et de l'Ysieux pour Survilliers et Saint Witz

Par ailleurs, ce canton se situe sur le territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Croult Enghien Vielle Mer.

#### L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations

d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques. Aucune collectivité de ce canton n'a de convention ATD.

Les collectivités suivantes sont assistées pour l'instauration de leurs périmètres de protection de captages : SIE Bellefontaine, SIAEP Région Nord Ecouen, Vémars.

#### **4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB)**

##### **Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :**

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal.
- Les infrastructures de transport ferroviaire.
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires.
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : <https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

Aucun PPBE n'a été approuvé sur le territoire du canton par les intercommunalités compétentes.

##### **Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :**

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.

Le PEB régit en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.

Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves.

#### **4.5 Anciennes carrières souterraines**

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville, Saint-Witz, Survilliers.

#### **4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable**

La communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France est signataire de la charte Val d'Oise Durable.

**4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020**

<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Objet de la subvention</b>	<b>N° délibération</b>	<b>Date de la délibération</b>	<b>Montant de la subvention</b>
SICTEUB THEVE ET YSIEUX	Etudes préalables pour l'extension du collecteur d'eau usées s'entend de derrière les murs et suppression du poste pvc 12 à Marly la ville	2-11	14/05/2018	5045.45



## 5 - INFRASTRUCTURES

En mars 2020, le confinement lié à la COVID 19 a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques
- La suspension ou le report des travaux programmés
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux

### 5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte en annexe 4)

### 5.2 Opérations en études

#### **Création d'un barreau entre la RD47 et la route de Goussainville à Fontenay en Parisis**

L'accès à Goussainville depuis la Francilienne nécessite, pour une partie du trafic, un transit par le centre de Fontenay-en-Parisis. Afin, notamment, d'endiguer ce phénomène, un barreau est à l'étude entre la RD47 et la Route de Goussainville afin de permettre également l'irrigation d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) en devenir.

Le projet est estimé à 2,4 M€ TTC et sera cofinancé par le Département (à hauteur de 800 000 €), la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) et les communes de Goussainville et de Fontenay-en-Parisis. L'opération correspondante a été votée dans le cadre du programme annuel en 2018.

Une convention entre le Département et la CARPF a été passée en 2020 déléguant la maîtrise d'ouvrage des travaux à la CARPF et la maîtrise d'œuvre au Département.

Les travaux devraient démarrer mi-2021.

#### **Création d'un giratoire sur la RD47 (giratoire des demoiselles)**

Le projet de réalisation du giratoire des Demoiselles sur la RD47 (au droit de l'Avenue de Montmorency) vise à désenclaver Goussainville sur sa façade Ouest. Le projet estimé à 1,3 M€ HT est financé à 80% par la commune de Goussainville et à 20% par le Département.

Les travaux devraient démarrer au second semestre 2021.

#### **Aménagement de la RD317 et de la RD922 à Survilliers-Fosses**

Cette opération vise à accompagner l'aménagement porté par le Groupe PANHARD sur le site dit de la Fosse Hersent où une gendarmerie, des logements ainsi que des commerces doivent être érigés. Ces aménagements consistent à créer un giratoire sur la RD317, à doubler les voies de la RD922 et à créer une contre-allée permettant d'irriguer les commerces préexistants côté Fosses. Une voie verte sera également créée le long de la RD922.

Le projet, estimé à 1 726 000 € HT, est financé par le Groupe PANHARD à 1 226 000 € HT. Le Département finance le projet à hauteur de 500 000 € HT.

Les travaux devraient démarrer au second semestre 2021.

### **Création d'une piste cyclable le long de la RD317 entre Louvres et Villeron**

Ce projet vise à créer une piste cyclable de part et d'autre de la RD317 entre la RD184 à Louvres et la RD9 à Villeron.

Ce projet estimé à 1 M€ HT est financé à 50 % par la Région Île-de-France et fait partie du Plan Vélo Départemental.

Les travaux devraient démarrer au premier trimestre 2021.

### **Réaménagement de l'échangeur A1 X RD10 X RD16 à Saint Witz**

Saint Witz prévoit une augmentation annuelle de 2 % par an de sa population et la création de 3 zones à urbaniser d'environ 365 logements.

Les projets pris en compte sur la commune de Saint-Witz induisent un accroissement du trafic sur la RD10 de l'ordre de 20 à 30 % dans le sens le plus chargé (matin vers A1 et soir vers Plailly).

Les projets sur Vémars génèrent d'importants accroissements de trafic sur les giratoires du diffuseur de Saint-Witz, en particulier à l'heure de pointe du soir en raison de la zone commerciale Shopping Village.

Afin de répondre à l'accroissement du trafic lié aux projets d'urbanisation de la commune, des aménagements de voirie sont proposés sur les carrefours suivants :

- Giratoire Ouest de l'échangeur A1/D16
- Giratoire Est de l'échangeur A1/D16
- Desserte de la zone hôtelière depuis la RD 10

Une étude de faisabilité est en cours sur ces différents points :

- Reprise du giratoire Ouest de l'échangeur sur A1 + bypass de RD16 vers A1
- Reprise du giratoire Est de l'échangeur sur A1
- Création d'un giratoire entre sortie péage et RD16 + bypass
- Desserte de la zone hôtelière : aménagement d'un carrefour et création d'une voie d'accès

Le coût de cette opération a été estimé à 6,2 M€ TTC.

Les études de ce projet sont prises en compte par la Région Île-de-France dans le plan anti-bouchon et pour changer la route, à hauteur de 50 % soit 200 000 € HT.

## **5.3 Opérations réalisées sur RD**

### **Déviations de la RD 9 à Villeron**

Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2015 d'un montant de 650 000 € TTC, dans le cadre de la réalisation d'un projet d'ensemble immobilier, une nouvelle voie visant à remplacer à terme l'actuelle RD9 a été réalisée en 2017. Le Conseil départemental a accompagné le projet par la réalisation d'un giratoire sur la RD9. Les travaux relatifs à la création de ce giratoire sont terminés.

### **Déviations de la RD 9 à Vémars**

Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 d'un montant de 300 000 € TTC, dans le cadre de la réalisation de la requalification de la RD9. Les travaux ont débuté en octobre 2019 et sont terminés.

### **Requalification de l'entrée de la commune de Vémars – RD 9**

Requalification de l'entrée de commune jusqu'à la RD17. Les travaux ont démarré en novembre 2019 et sont terminés

### **Réalisation d'un échangeur sur La Francilienne et d'une voie de liaison à la commune de Louvres**

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) multi-sites vise la création de 3 500 logements autour du quartier de la gare. La commune de Louvres est également le terrain d'un projet de zone d'activités (ZAC de la Butte aux Bergers) et sa gare RER est concernée par un contrat de pôle Plan de Déplacement Urbain Île-de-France (PDUIF) jamais activé à ce jour.

L'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP) devenue Grand Paris Aménagement (GPA) (parution au Journal Officiel du 05/08/2015) et la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France (CARPF) interviennent pour le compte des collectivités locales sur ces projets.

Cette voie nouvelle de 1,1 km résulte de la construction de la Francilienne et du développement urbain de Louvres. En effet, l'accès à la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) s'effectue par la RD184 qui passe dans le centre-ville de Louvres. Or la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) s'est développée sans que ses accès soient modifiés, ce qui pose aujourd'hui problème à la commune.

De plus, les projets d'éco-quartier de Louvres / Puiseux, de parc d'activités de la Butte aux Bergers, de parc d'activités du Bois du Temple et de renouvellement urbain de la zone d'activités de la briqueterie viennent s'ajouter et se greffer à cette future voie.

Ces travaux comprendront outre la voie de liaison, la réalisation d'un échangeur complet sur la Francilienne (4 bretelles et 2 giratoires). Le 9 octobre 2013 la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France (CARPF) a obtenu la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour la réalisation de l'opération (échangeur et voie de liaison).

Le coût du projet, estimé à 11,7 M€ HT (valeur septembre 2012) est réparti entre la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France (CARPF) et le Conseil départemental du Val d'Oise dont la participation s'élève à 3,25 M€ HT. L'opération a été validée lors du CEI du 24 avril 2014 (ventilation des crédits de 2016 à 2018).

Les travaux ont débuté en 2016 par les travaux de l'échangeur suivis par les travaux de la voie de liaison. L'ensemble de l'ouvrage a été ouvert à la circulation le 04 juillet 2019. Il est à noter à cette occasion le classement de 5 420 m de voiries communales dans le réseau départemental, et le déclassement de 5 700 m de voies départementales dans la voirie communale.

### **Opérations diverses**

Il a été réalisé sur l'année 2020

- 6 opérations de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été faits sur un linéaire de 6128 m pour un montant de 1 131 868,00 € TTC
- 3 opérations de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 293 464,54 € TTC.

### **Réaménagement de la chaussée et des trottoirs - RD165e Chennevières-les-Louvres**

Réaménagement de la chaussée et des trottoirs autour de l'église - Contrat rural engagé par la municipalité - participation du Département plafonnée à 62 624 € TTC . Les travaux sont terminés.

### **5.4 Opérations prévues**

RD 317 – Surveilliers : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Piste cyclable - Aménagement d'un dispositif anti-stationnement PL et création d'une voie verte d'un montant de 150 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)



## 6 - TRANSPORTS

### 6.1 Offre existante

#### Contexte covid

En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Métro-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1 <sup>er</sup> confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1 <sup>er</sup> déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1 <sup>er</sup> déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2 <sup>ème</sup> confinement	35 %	35 %	50 %

#### 6.1.1 Réseau ferroviaire

##### Le RER D

Le RER D traverse l'Île-de-France depuis le sud de l'Essonne et Melun jusqu'à Survilliers-Fosses, dernière gare desservie dans le Val d'Oise en passant par la gare de Lyon, Châtelet-les-Halles et gare du Nord dans Paris.

La branche nord dessert la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise et compte trois terminus intermédiaires :

- Villiers-le-Bel – Arnouville – Gonesse avec 12 trains par heure de pointe (HP),
- Goussainville avec 8 trains/HP,
- Orry-la-Ville, dans l'Oise, avec 4 trains/HP.

Le RER D transporte 230 000 voyageurs/jour au nord de Paris (Val d'Oise + Seine-Saint-Denis). Dans le Val d'Oise, entre Garges-Sarcelles et Survilliers-Fosses, il est utilisé par plus de 66 000 personnes chaque jour.

En 2017, cette ligne présentait le taux de ponctualité le plus faible d'Île-de-France (85 %).

C'est pourquoi, Ile-de-France Mobilités a adopté le 13 décembre 2017 un plan prévoyant l'exploitation séparée des branches « Malesherbes », « Vallée » et « Littoral », au sud de la ligne.

Mise en place au mois de décembre 2018, pour le service annuel 2019, cette « simplification » de la ligne (avec la refonte de l'offre annuelle) devait permettre de traiter les retards et de mieux gérer les pannes et accidents. Parallèlement, SNCF Transilien s'était engagé contractuellement auprès d'Île-de-France Mobilités à atteindre 90 % de ponctualité minimum, pour un objectif de 94 %.

Or, à ce jour, la branche nord fait encore face à de nombreuses perturbations (suppressions de trains, changements du plan de transport, retards, actes de malveillance, etc.). Même si le taux de ponctualité a progressé de quelques points en 2019 (+3,7 points) sur l'ensemble de la ligne, depuis le début de l'année 2020, le taux de ponctualité ne se redresse pas et reste inférieur à 90 %.

## Perspectives

Le 20 novembre 2019, la Présidente de la Région d'Île-de-France avait annoncé un plan d'urgence pour le Val d'Oise, dans lequel elle demande à l'Etat de s'assurer que SNCF Réseau, dont il a la tutelle, respecte ses engagements pour que le RER nouvelle génération (RER NG) arrive sur toutes les branches du RER D, et notamment du faisceau nord, d'ici 2021. Sur ce point, les délais ne seront pas tenus. La livraison de nouvelles rames sera déployée, en commençant par le sud de la ligne, entre fin 2021 et 2025. La commande de ce matériel RER NG a bien été faite par Île-de-France Mobilités auprès d'Alstom et Bombardier : 3,75 milliards pour réaliser 255 nouveaux RER (dont 125 rames pour le RER D ; le reste est pour le RER E).

Outre ce nouveau matériel, il devra être équipé d'un système de circulation et de supervision des trains automatisé, NEXTEO, nécessaire pour l'optimisation de la conduite. Il doit permettre une augmentation de l'offre et une amélioration de la ponctualité sur cette ligne en souffrance et dont la refonte de l'offre en 2018 n'a pas permis d'amélioration significative de la ponctualité. NEXTEO doit également équiper le RER B. Cependant, la livraison aura également du retard. La SNCF et la RATP ont reporté le projet d'appel d'offre pour NEXTEO. Les deux opérateurs ont été auditionnés début juillet par les administrateurs d'Île-de-France Mobilités. Ceux-ci, ainsi que Valérie Péresse, ont exprimé leur colère et exigé que la SNCF reprenne ce projet au plus vite. Lors d'une nouvelle audition début novembre, la SNCF et la RATP se sont engagées à lancer l'appel d'offre fin 2020 pour une mise en service fin 2027 du système d'exploitation.

De plus, dans le cadre du projet d'arrêt de la ligne H à Pleyel, il est proposé d'intégrer dans le projet la réalisation d'une 4ème voie pour le RER D afin d'améliorer notamment la régularité de la ligne en constituant un SAS de régulation entre la partie nord de la ligne et la partie sud, en particulier avant l'insertion dans le tunnel commun avec le RER B, en synergie avec le programme Nexteo / ATS+ (pilotage et régulation automatique). Cette 4ème voie pourrait donc être fortement créatrice de valeur pour le RER D au regard des problématiques d'exploitation que rencontre aujourd'hui la ligne, en particulier vis-à-vis du tunnel B/D.

À horizon 2024-2030, le RER D permettra une correspondance avec les lignes 14, 15, 16 et 17, du nouveau métro automatique du Grand Paris Express, en gare de Saint-Denis Pleyel, depuis la station Saint-Denis Stade-de-France, via le franchissement urbain de Pleyel.

### **6.1.2 Réseau bus**

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise ». Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.

Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée Départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

#### **Grand R (Keolis)**

Il fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, la Communauté d'agglomération de Roissy Pays de France, l'opérateur et IDF Mobilités. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 562 K€ HT (valeur 2019) par an à ce réseau.

Ce réseau est composé de 20 lignes dont 9 lignes régulières (R1 à R8 et 95-01) et 11 lignes scolaires (R104 à R114).

Renfort d'offre (Grand Paris des bus) depuis le 11 mars 2019 :

- Un transport à la demande (TAD) est expérimenté en gare de Survilliers-Fosses. L'expérimentation a pour objectif de proposer plus de correspondance en gare de Survilliers-Fosses avec les derniers RER en provenance de Paris Gare du Nord par une extension d'amplitude. La zone desservie par les services correspond à 17 arrêts de bus desservis par les lignes régulières R2 et 95-01 sur les communes de Survilliers et Fosses. Une desserte est programmée toutes les 30 minutes, du lundi au vendredi à partir de 21h00 jusqu'à minuit.
- La ligne 95-01 (Fosses/Zone aéroportuaire de Roissy) a été restructurée et renforcée depuis le 11 mars 2019. Modification de l'itinéraire avec suppression du tronçon Luzarches/Fosses.
  - ⇒ Renforcement de l'offre avec une fréquence qui est passée de 21 à 15 minutes en heure de pointe et de 1h15 à 45 minutes en heures creuses.
  - ⇒ L'amplitude a aussi été prolongée pour passer de 5h-21h à 4h15-22h.

Les premiers chiffres montrent une augmentation de 10% de la fréquentation de la ligne.

### **Filéo (Kéolis Mobilités Roissy)**

Ce réseau de transport à la demande fonctionne en direction de la plateforme aéroportuaire de Roissy. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2023.

Le renouvellement a permis de faire évoluer l'offre avec notamment des suppressions de doublons de desserte, l'adaptation des temps de parcours, l'organisation d'un hub de correspondance à Roissy.

Le Département finance ce réseau à hauteur de 272 K€ HT (valeur 2019) par an.

### **Réseau Goussainville (Keolis)**

La commune de Goussainville est irriguée par un réseau urbain composé de 13 lignes.

### **Autres lignes**

La ligne express 95-18 (Cergy/Roissy) exploitée par Transdev dessert la commune de Goussainville.

#### **6.1.3 Schéma directeur d'accessibilité**

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2017, 10 points d'arrêt ont été mis en accessibilité pour un coût de 185 504 € sur les communes de Goussainville, Epiais-Les-Louvres, Louvres, Marly-la-Ville, Survilliers, Vémars.

#### **6.1.4 Aides aux usagers**

### **Forfait Améthyste**

Le 1<sup>er</sup> avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- Personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- Adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> catégorie ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ;

- Anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'usager participe financièrement à l'octroi de son forfait.

<b>Améthyste - Tarifs 2020</b>			
Zonage proposé dans le Val d'Oise	Tarif régional	Personnes âgées Personnes handicapées	Anciens combattants et bénéficiaires assimilés
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- Le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- Les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers. Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

### **Abonnements scolaires**

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
<b>Imagine R</b>			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
<b>Scol R</b>			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € (pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
<b>CSB</b>			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

\* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers)
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens)
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

## **PAM 95**

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019.

En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'un tiers chacun (recettes usagers déduite). Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

## **6.2 Grands projets**

### **6.2.1 Réseau ferroviaire**

#### **La ligne 17 du métro Grand Paris**

La ligne 17 reliera 9 gares entre Saint-Denis Pleyel et le Mesnil-Amelot en moins de 25 minutes. Elle accompagne le développement des pôles économiques sur l'axe de l'autoroute A1 (Pleyel/La Plaine-Saint-Denis, aéroports du Bourget et Roissy, Parc International des Expositions (PIEX) et le développement du Triangle de Gonesse).

La ligne 17 est une section de 27 km. Elle se partage en deux tronçons : la ligne 17 Sud (tronçon commun avec la ligne 16) longue de 6 km entre Saint-Denis Pleyel et Le Bourget-RER et d'autre part, la ligne 17 Nord qui prolonge le tracé sur 20,5 km (dont 5,5 km en aérien) jusqu'au Mesnil-Amelot. 40 à 50 millions de voyageurs sont attendus annuellement et 130 000 à 160 000 voyageurs les jours de salons.

#### **Calendrier prévu de réalisation**

- En 2018, le gouvernement a modifié le calendrier de réalisation de l'ensemble du réseau et fixé à la Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage, un nouveau coût d'objectif à 35 Md€ maximum. Les conséquences de cet arbitrage pour la ligne 17 est une desserte de l'aéroport de Roissy en 2030, avec une première mise en service en 2027 au Triangle de Gonesse, alors que le calendrier acté en 2015 prévoyait lui une mise en service à l'aéroport dès 2024.
- Depuis cette décision du gouvernement, l'ensemble des élus du Val d'Oise, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne ont exprimé à plusieurs reprises leur demande d'une mise en service au plus tôt au PIEX de Villepinte pour assurer la connexion avec le RER B. C'est bien l'objectif du Directoire de la SGP qui met tout en œuvre pour une mise en service au PIEX en 2028 et non 2030.

#### **Où en est-on ?**

Le tronçon « ligne 17 nord » a fait l'objet d'un premier lot de génie civil qui concerne d'une part les travaux sur Bourget Aéroport (le tunnelier « Florence » a commencé de creuser fin 2020) et d'autre part les travaux jusqu'à la gare du Triangle Gonesse.

#### **Plusieurs évènements affectent l'avancement de la ligne 17 nord**

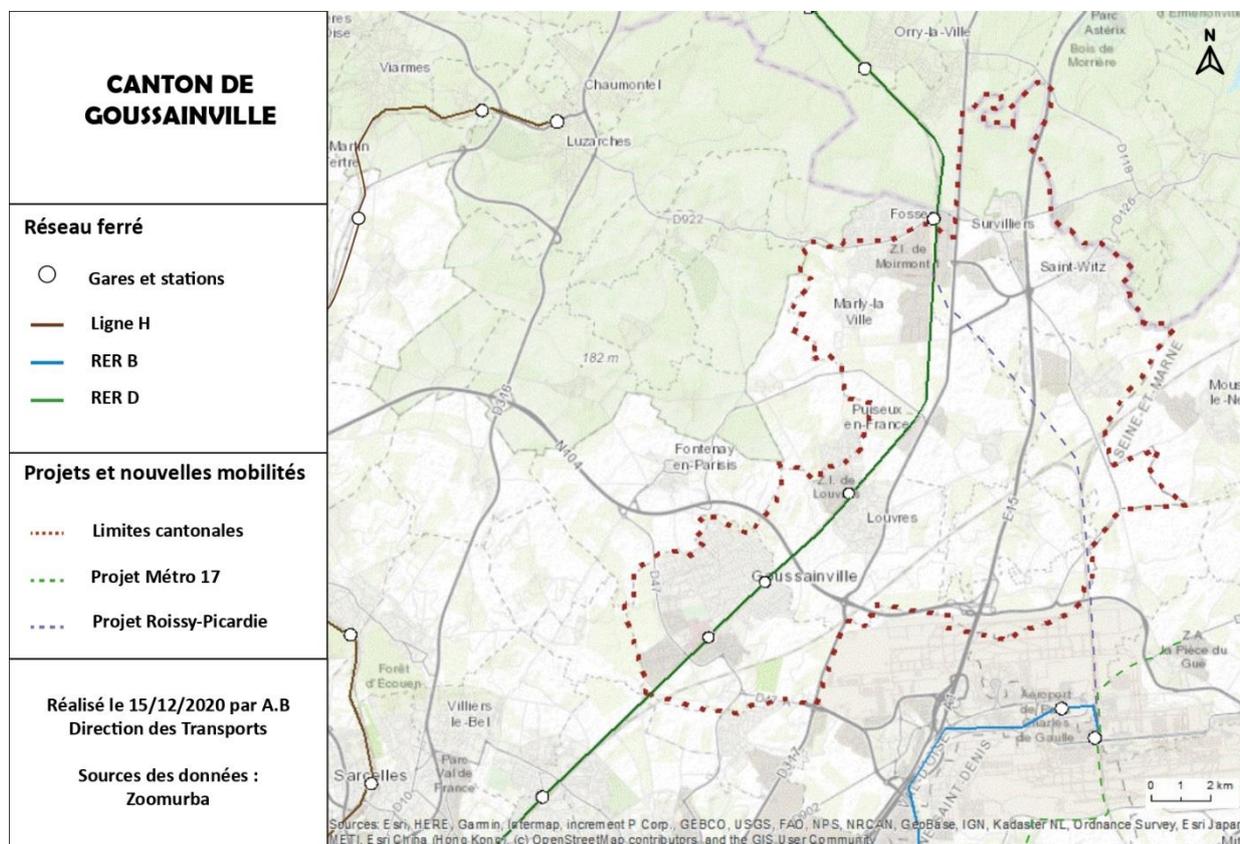
Alors qu'il n'y avait aucune marge, l'épidémie de covid a définitivement mis fin à la possibilité d'une mise en service de la ligne 17 au Bourget aéroport pour les JO 2024 (cela vaut également pour la ligne 16 qui ne sera pas mise en service, seule la ligne 14 sera livrée à Saint-Denis Pleyel en 2024).

Par jugement du tribunal administratif de Montreuil le 15 novembre 2019, les travaux de la ligne 17 ont été suspendus (à l'exception de la partie Bourget Aéroport) suite à un recours contre l'autorisation environnementale déposé par plusieurs associations de défense de l'environnement et contre l'urbanisation du Triangle de Gonesse. La SGP a fait appel de cette décision ; la cour d'appel de Versailles vient de rendre son jugement fin novembre 2020 : elle estime que le TA de Montreuil n'était pas compétent, s'agissant d'une ligne JO, et renvoie au tribunal de Paris. Ce jugement permet d'annuler la suspension des travaux mais c'est un jugement sur la forme et non sur le fond ; les travaux peuvent donc reprendre mais il faudra attendre une nouvelle audience du TA de Paris.

Suite à la décision d'abandonner le projet Europacity, le Gouvernement a confié à Francis Rol-Tanguy une mission dont le rapport propose plusieurs scénarios d'urbanisation du site du triangle de Gonesse, qui ne tranchent pas la question du devenir de la gare. Toutefois il faut rappeler que la gare est inscrite dans la loi et qu'il s'agit d'un site stratégique pour répondre aux fragilités du territoire de l'est du Val d'Oise et aux besoins de la Région Île-de-France.

L'autre point d'incertitude concerne la réalisation du terminal T4, et donc la future gare du T4. Des discussions sont en cours entre la SGP et ADP pour prévoir des mesures conservatoires.

Enfin, le Département, dans sa contribution du 30 novembre 2020 au préfet du Val d'Oise suite au rapport de F. Rol-Tanguy, attend des engagements clairs de l'Etat sur plusieurs projets et en particulier, d'envisager en lien avec la SGP, l'idée évoquée d'une ligne 17 bis du Mesnil-Amelot à Villiers-Le-Bel. Toutefois, cette idée ne doit pas entraver l'objectif principal de voir les travaux de la ligne 17 avancer dans un calendrier acceptable, et notamment ceux de la Gare du triangle de Gonesse livrée en 2027-2028.



## Le CDG Express

Ce projet de liaison ferroviaire reliant la gare de l'Est et l'aéroport Charles-de-Gaulle (CDG) doit offrir une desserte directe et un temps de parcours de 20 min, avec 4 trains par heure, dans chaque sens et une exploitation de 5h00 à minuit toute l'année.

Il empruntera 32 kilomètres de voies entre la gare de l'Est et CDG dont 8 kilomètres de voies nouvelles entre Mitry-Mory et Paris-CDG et au droit de la gare de l'Est.

L'État est l'autorité organisatrice du projet CDG Express. Aéroports de Paris (ADP), SNCF Réseau et la Caisse des Dépôts sont actionnaires de la société de projet qui réalisera et financera le projet, avec un prêt de l'Etat de 1,7 Md€ à un taux très bas. L'exploitant désigné par l'Etat après une mise en concurrence est "Hello France", groupement de RATP Dev et Keolis, filiales respectives de la RATP et de la SNCF.

Le Conseil départemental avait apporté un soutien de principe au projet à l'occasion de l'enquête publique, dans une délibération de juillet 2016, assorti de réserves quant à l'impact en phases travaux et exploitation (en situation perturbée) sur les lignes du quotidien (en particulier RER B et Transilien H et K).

Par délibération du 30 novembre 2018, l'Assemblée départementale s'est prononcée à l'unanimité contre le projet, à la fois en raison du manque de garanties quant à la neutralité du projet sur la qualité de service des lignes du quotidien mais aussi, face aux décisions du gouvernement jugées arbitraires (report du

calendrier de la ligne 17 notamment pour des raisons financières alors que le gouvernement concédait un prêt d'1,7 Md€ pour financer CDG Express).

Par la suite, face aux inquiétudes et aux désaccords exprimés par de nombreux élus, le préfet de Région a mené en 2019 une concertation avec les parties prenantes afin d'établir des scénarios de programmation des travaux sur l'axe Nord, en raison de l'ampleur de travaux inédite à l'horizon 2024.

Ce travail a permis de conclure que les projets de régénération essentiels à la fiabilisation du réseau ne pourront être réalisés avant 2024. De plus, le volume d'interruptions programmé n'était pas acceptable pour les voyageurs.

Au regard de ces conclusions, le Gouvernement a décidé de reporter la mise en service du Charles-de-Gaulle Express à fin 2025. Depuis, le Préfet préside un comité de suivi des travaux sur le faisceau nord, intégrant l'ensemble des parties prenantes et auquel le Département participe.

En novembre 2020, la justice met un coup d'arrêt au projet CDG Express. L'arrêté interpréfectoral autorisant les travaux du projet a partiellement été annulé en raison du caractère non essentiel de la mise en œuvre de l'infrastructure. En effet, la chute du trafic aérien et le report de la mise en service du projet après les Jeux Olympiques rendent caducs les arguments en faveur d'une réalisation impérative.

Le projet du CDG Express comprend un ensemble d'opérations de régénération et de modernisation sur les lignes de RER B et D (adaptation des voies pour l'accueil du matériel roulant et NEXTEO, travaux de régénération des voies, caténaires...). Les projets étant complètement imbriqués, la décision du tribunal administratif de Montreuil, entraîne à la fois la suspension des travaux du CDG Express et ceux liés aux transports du quotidien (RER B et D), financés en partie par CDG Express. Le volume d'opération impacté est de 537 M€. SNCF Réseau estime que sans sursis et sans reprise des travaux en janvier, toute la programmation devra être revue.

Valérie Pécresse souhaite privilégier une solution administrative, afin que la décision du TA de Montreuil n'implique pas les travaux du quotidien et refuse une « désimbrication » des projets qui nécessiterait un investissement de plus de 500 M€. Le Comité de suivi de l'Axe Nord doit se réunir en janvier, pour évaluer les différents scénarios possibles.

### **La ligne nouvelle Roissy-Picardie**

Ce projet sous maîtrise d'ouvrage de SNCF RESEAU, très attendu par la Région Hauts-de-France, vise à créer une liaison ferroviaire de raccordement entre la gare de Survilliers-Fosses sur la ligne Paris-Creil et la ligne à grande vitesse d'interconnexion vers l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. Un double service TGV-TER sera mis en place afin de répondre aux besoins de déplacements de longue distance et du quotidien. La gare de Survilliers-Fosses sera desservie uniquement par les TER à raison de deux par heure durant les heures de pointe et un par heure le reste de la journée. L'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle sera accessible en 7 minutes.

En 2028, 3,4 millions de voyageurs par an (12 000 voyageurs par jour) sont attendus dont les deux tiers pour les transports du quotidien. Un tiers de ces derniers sont des valdoisiers.

Le premier semestre 2017, un protocole relatif au financement des travaux de réalisation du projet a été signé par l'État, la Région Hauts-de-France, les départements et neuf autres collectivités de l'Oise et de la Somme. Cette convention n'intègre pas le financement de la passerelle de desserte permettant la liaison entre les nouveaux quais et le RER D en gare de Survilliers-Fosses. Son coût est estimé à 13 M€ (coût économique 2011).

En 2019, le projet est retenu par le Gouvernement dans le cadre de la programmation des investissements prioritaires du rapport annexé au projet de Loi d'orientation des mobilités.

Le Président de la République a annoncé une mise en service en 2025 avec un début des travaux avant la fin du quinquennat. L'impact de cette accélération de calendrier sur le plan de travaux du faisceau Nord est en cours d'étude par la SNCF.

Une phase de concertation a eu lieu entre le 2 décembre 2019 et le 18 février 2020. Les collectivités locales de l'est du Val d'Oise se sont prononcées contre ce projet ainsi que le Département, par délibération du 17 janvier 2020. Les principaux motifs sont la demande d'un tracé mieux adapté aux

besoins des déplacements des Oisiens et des Valdoisiens ainsi que les inquiétudes sur l'impact de ce projet sur les territoires traversés (coupures liées à la section voie nouvelle) et sur l'ensemble des transports qui empruntent l'axe nord.

Le 28 août 2020, la décision ministérielle valide le projet à présenter à la phase d'enquête d'utilité publique et définit un schéma de réalisation en deux phases. La prochaine étape est l'enquête publique prévue début 2021.

Le projet de liaison Roissy-Picardie s'insère dans un planning de travaux très contraint sur l'axe nord, comprenant le projet CDG Express et les travaux de régénération et de modernisation des lignes du quotidien (RER B et D). Les travaux de CDG Express sont suspendus suite à un jugement du tribunal administratif de Montreuil le 9 novembre. Cette décision de justice a également pour conséquence l'arrêt des travaux nécessaires aux RER B et D et pourrait remettre en cause toute la programmation de l'axe nord. En cas de reprogrammation, le Val d'Oise devra être vigilant sur la priorité des chantiers liés aux transports du quotidien (RER D et B).

Une convention de financement des études détaillées a été signée pour un montant de 12,5 M€ financé à parité par la Région Hauts-de-France et l'État. Deux installations restaient à financer lors du comité de décembre 2020 : la passerelle de Survilliers (13 M€) et l'Eco-pont en forêt de Chantilly (4 M€). Franck Dhersin, le vice-président du Conseil régional des Hauts-de-France aux Transports a annoncé un co-financement de la Passerelle de Survilliers à parts égales avec l'État.

Le Comité de pilotage du 17 novembre demande qu'un financement européen soit recherché dans le cadre des prochains appels du MIE (Mécanisme d'interconnexion pour l'Europe) sur la période 2021 - 2027. Le comité s'est également fixé l'objectif de finaliser une convention de financement des travaux d'ici fin 2021.

### **La création de trois nouvelles lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) suite à l'abandon du barreau RER de Gonesse**

Le projet de barreau ferré de Gonesse devait desservir le Triangle de Gonesse depuis la gare de Villiers-le-Bel - Arnouville - Gonesse par le prolongement de 4 trains du RER D par heure de pointe avec comme terminus la gare du Parc des expositions de Villepinte (RER B).

Son schéma de principe avait été acté par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités), et non approuvé, en juillet 2013. En effet, sa rentabilité socio-économique était très largement négative, pour un coût d'investissement d'environ 300 M€.

Après des années d'atermoiement sur ce dossier, en juillet 2019, l'Etat, le Conseil régional et Île-de-France Mobilités, en accord avec le Conseil départemental du Val d'Oise et de la plupart des élus de l'est du Val d'Oise, ont convenu de l'abandon du projet au profit d'un projet de trois lignes de Transport en commun en site propre (TCSP). Puis, le Département du Val d'Oise a accepté la maîtrise d'ouvrage (déléguée par Île-de-France Mobilités) des études de faisabilité et de la concertation pour ces trois lignes de TCSP visant à relier les villes de l'est du Val d'Oise aux pôles d'emplois du Grand Roissy.

Le 20 novembre 2019, la Présidente de la Région Île-de-France a annoncé un plan d'urgence pour le Val d'Oise dans lequel elle rappelle que « *Île-de-France Mobilités a mis la priorité sur les 3 tronçons de bus en site propre sur les secteurs de Goussainville, Garges-lès-Gonesse et Aulnay dont les études viennent d'être financées par la Région Île-de-France* ». Elle confirme sa volonté de bus en site propre performant sur le secteur du Val d'Oise, pour faciliter et renforcer l'accès aux lignes RER et à la plate-forme aéroportuaire de Roissy.

Les études de faisabilité ont débuté en janvier 2020 pour une durée d'un an. Elles portent sur trois axes identifiés par les collectivités et par Île-de-France Mobilités (dans le cadre d'études sectorielles réalisées en 2013 et 2017) :

- Garges-Sarcelles (RER) – Roissypôle *via* le Triangle de Gonesse et Villepinte ;
- Villiers-le-Bel – Roissypôle *via* Garges-lès-Gonesse, Gonesse, le Triangle de Gonesse et Villepinte ;
- Goussainville – Parc des expositions de Villepinte.

Ces études sont menées en partenariat étroit avec les collectivités locales concernées. Les partenaires financeurs des études (évaluées à 1 million d'euros) sont : la Région Île-de-France (490 000 €), l'Etat

(210 000 €), le Département du Val d'Oise (200 000 € + avance de la TVA), la CA Roissy Pays-de-France (100 000 €). Elles permettront de définir les tracés, les aménagements ainsi que les coûts de réalisation pour les trois lignes.

La concertation sur le projet est prévue au second semestre 2021, après les élections. Le projet pourrait être déclaré d'utilité publique en 2022. La mise en service des trois lignes de bus est programmée pour 2024/2025.

## **6.2.2 Réseau bus**

### **Mise en concurrence des réseaux de bassin**

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie

Le canton sera concerné par le bassin n°6.

**Cf. Annexe 4** cartes des futurs bassins.

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

La date prévisionnelle de démarrage de la procédure de mise en concurrence du bassin n°6 est envisagée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## **6.2.3 Nouvelles mobilités**

### **Aire de covoiturage A1 Saint-Witz**

Dans le cadre des réflexions initiées par le Département pour le développement d'aires de covoiturage, plusieurs sites ont été identifiés dont celui de Saint-Witz. L'enjeu est d'accompagner et de sécuriser les nouvelles pratiques de mobilité autour de l'A1. Ce projet d'aire de covoiturage est porté par la SANEF, en lien avec le Département et les territoires. Il viendra compléter le parking existant au sud de la RD922 (25 places). Des besoins complémentaires avaient été identifiés, sur ce site situé sur un axe domicile-travail structurant, par la SANEF, le Département du Val d'Oise et les collectivités. Pour les usagers de l'autoroute, l'aire de covoiturage sera accessible hors péage. Les études sont en cours, un partenariat avec la SANEF doit également être organisé (convention de financement à établir avec le Département et les collectivités).

### **Plan vélo du Val d'Oise**

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- Mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- Développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...) ;
- Développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- Promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- En tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;

- En tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- En tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

### **Pistes cyclables temporaires**

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif,

et participe ainsi au Plan vélo. Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

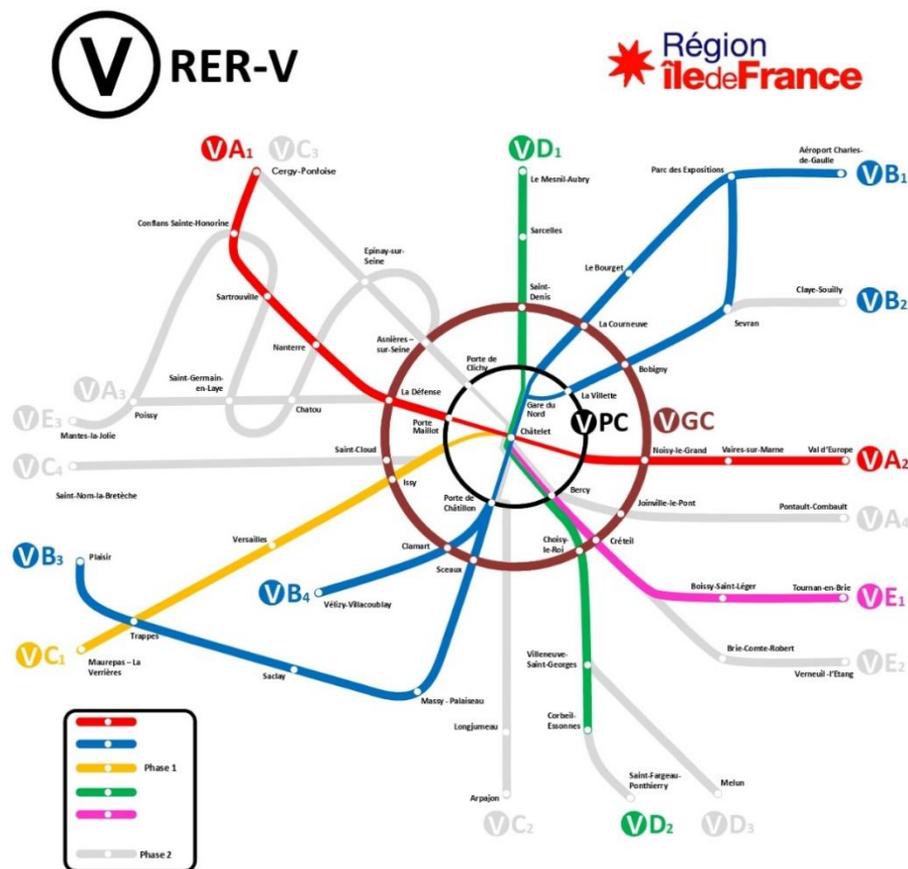
### RER vélo

Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévue d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés. Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France

**7.1 Maternelles et élémentaires**

*Ecole primaire = 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction*

Communes	Nb écoles maternelles	Nb élèves en maternelle 2019-2020	Nb écoles élémentaires	Nb élèves du CP au CM2 2019-2020	Nb écoles primaires	Nb de collèges	Nb de collégiens
Chennevières-lès-Louvres	0	0	0	0	1	0	0
Épiais-lès-Louvres	0	0	0	0	0	0	0
Goussainville	6	1033	6	1710	7	4	2 413
Louvres	4	392	3	721	1	2	987
Marly-la-Ville	3	237	3	416	0	1	452
Saint-Witz	0	0	0	0	1	0	0
Survilliers	2	181	2	330	0	0	0
Vémars	1	131	1	228	0	0	0
Villeron	0	0	0	0	1	0	0

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

**7.2 Collèges**

Communes	Collège	Effectifs 2020-2021	Evolution nb d'élèves depuis 2017 en %	Nb demi-pensionnaires 2020-2021	Evolution nb de demi-pensionnaires depuis 2017 %	DDF 2021 notifiée €	Année de raccordement À la fibre
Goussainville	Georges Charpak	553	+ 20,74	230	- 12,88	63 178	2016
Goussainville	Pierre Curie	578	+ 0,87	245	- 13,43	70 311,5	2016
Goussainville	Michel de Montaigne	607	+ 31,39	206	+ 123,91	69 367	2016
Goussainville	Robespierre	675	+ 5,47	113	- 8,87	99 494	2016
Louvres	André Malraux	418	- 3,46	250	- 23,08	54 620,5	2016
Louvres	François Mauriac	569	+ 13,58	414	+ 14,05	51 814	2016
Marly-la-Ville	Françoise Dolto	452	- 17,67	328	- 15,25	46 981,5	2017

### 7.3 Actions éducatives

#### Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Communes	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Goussainville	Georges-Charpak	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> : Projet «Vivre ensemble, tous les garçons et les filles»	DEC	6 <sup>e</sup> et ULIS	127
		<b>Climat scolaire</b> Silence on lit ! Théâtre interactif : prévention des violences sexistes	DEC DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	150
		<b>Prévention du décrochage scolaire</b> Atelier semi-collectifs de remobilisation	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	
		<b>Lien collégiens – monde professionnel</b> Bourse de stage collégiens en entreprise	DEC	3 <sup>e</sup>	1
Goussainville	Pierre-Curie	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> : Projet « Au-delà des cimes - Réussir ma scolarité (ADC) »	DEC	5 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup>	64
		<b>Prévention du décrochage scolaire</b> Ateliers semi-collectifs de remobilisation : x2	DEC	3 <sup>e</sup>	25
		<b>Lien collégiens – monde professionnel</b> Mon premier entretien professionnel - Speed meeting collégiens/professionnels Pack Collèges-Entreprises	DEC DEC	3 <sup>e</sup>	25
		<b>Sciences et nouvelles technologies</b> Sciences et industrie au féminin – Elles bougent	DJPS/DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	30
Goussainville	Michel-de-Montaigne	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> : Projet « Lutte contre le décrochage scolaire »  <b>Climat scolaire</b>	DEC	6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup>	15

		Théâtre interactif : prévention du harcèlement	DEC	6 <sup>e</sup>	179
		<b>Lien collégiens – monde professionnel</b> Bourse de stage collégiens en entreprise	DEC	3 <sup>e</sup>	2
Goussainville	Robes pierre	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> :	DEC	Tout niveau	12
		Projet « Ateliers de Méditation et Relaxation » Projet « spectacle-débat ECRANS sur les nouvelles technologies »	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> SEGPA	175
		<b>Prévention du décrochage scolaire</b> Accompagnements personnalisés d'élèves Atelier semi-collectifs de remobilisation	DEC	4 <sup>e</sup>	1
		<b>Lien collégiens – monde professionnel</b> Pack Collèges-Entreprises : x2	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> SEGPA	45
Louvres	François-Mauriac	<b>Prévention du décrochage scolaire</b> Accompagnements personnalisés d'élèves Ateliers semi-collectifs de remobilisation : x2	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	7
			DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	
Marly-la-Ville	Françoise Dolto	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> :	DEC	5 <sup>e</sup>	120
		Projet « Vivre en confiance et ensemble »			
		<b>Lien collégiens – monde professionnel</b> Bourse de stage collégiens en entreprise	DEC	3 <sup>e</sup>	1

#### 7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Goussainville	Romain Rolland	1926
Saint-Witz	Léonard de Vinci	720

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

#### 7.5 Enseignement supérieur : Néant



Les habitants de ce canton, entièrement situé dans la Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France (CARPF), ont un accès facilité à une offre culturelle et de pratiques artistiques diversifiées et de qualité : cinéma, spectacles, enseignements artistiques, lecture publique, projets artistiques, etc.

Cette richesse des projets, en termes d'exigence, de variété des contenus, de durée, de fréquence et d'expertise des personnels, prend souvent appui sur des réseaux départementaux de mutualisation de compétences et de coûts notamment dans le domaine de la lecture publique (Bibliothèque départementale du VO), du cinéma (Ecrans VO), du spectacle vivant (Pôle Itinérant en Val d'Oise PIVO - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise, Escales danse, CirquEvolution), de l'enseignement artistique ("En scène" et plan de formation en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale CNFPT) et de l'éducation artistique et culturelle (Ecrans VO - Collèges au cinéma). Un parcours de cinéma itinérant est en cours de réflexion, porté par Ecrans VO en collaboration avec la CARPF.

Trois communes (Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville) sont signataires du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) 2017-2019, reconduit en 20/21 et sont actives au sein de ce dispositif.

Le Service départemental d'archéologie (SDAVO) a réalisé une fouille à Marly-la-Ville pour le compte de la CARPF et édité un outil de médiation à destination de tous les publics.

Le Musée intercommunal ARCHEA, structurant pour le territoire de l'Est du Val d'Oise, est un partenaire important du CLEA et travaille en étroite collaboration avec le Musée archéologique départemental MADVO et le SDAVO.

L'ensemble des structures culturelles et, en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.). Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021.

### **8.1 Parcs et Jardins:** Néant

### **8.2 Cinémas**

Cinéma itinérant : étude réalisée par l'association "Écrans VO" (novembre 2019 à avril 2020), en collaboration avec le Département, sur la création d'un circuit itinérant scolaire de cinéma dans les communes de la CARPF qui n'ont pas d'équipement de cinéma et ne peuvent pas accéder en transport en commun aux salles de proximité. Il en ressort la mise en place en 2021 d'un circuit itinérant au sein de la CARPF, encadré par l'équipe du cinéma intercommunal de L'Ysieux, pour organiser des séances scolaires dans des salles polyvalentes accessibles à pied. Le cinéma de L'Ysieux bénéficiera d'un matériel professionnel numérique itinérant installé au cas par cas dans les communes concernées.

### **8.3 Spectacle Vivant**

A Goussainville, l'Espace culturel Sarah Bernhardt, géré par la Ville, a reçu 8 900 € en 2020 dans le cadre de l'appel à projets des lieux à rayonnement local. Sa fréquentation en 2019 s'élevait à 10 000 entrées. Le projet artistique s'adresse au public jeune et très jeune par un partenariat soutenu et sur la durée avec les collèges, les écoles et les structures jeunesse de la ville. Il accompagne la création de nouveaux spectacles en les achetant avant qu'ils ne soient créés, en mutualisant avec d'autres communes, grâce aux réseaux départementaux, un apport financier en production des spectacles en création et par la mise à disposition du plateau du théâtre pour des résidences ponctuelles d'artistes. Le retard des travaux de rénovation de la salle de spectacle et la crise sanitaire ont fortement perturbé la saison 2019 / 2020.

Les villes de Marly-la-Ville et Goussainville sont engagées dans les réseaux départementaux "Escales danse" et "CirquEvolution" et membres du Pôle Itinérant en Val d'Oise PIVO - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise.

#### **8.4 Musées**

Musée ARCHEA (CARPF), à Louvres :

Cet établissement qui a ouvert ses portes en 2010 est très dynamique et structurant pour le territoire de l'Est du Val d'Oise. Il est ouvert naturellement sur les départements voisins : Seine-et-Marne et Seine Saint-Denis.

Il est accompagné depuis de nombreuses années par le Département (au départ pour le projet de musée, puis en termes de partenariats scientifiques avec le MADVO et le SDAVO).

Les équipes réalisent un travail remarquable et mettent en place de nombreux partenariats scientifiques (CNRS, universités, chercheurs, musées nationaux ou de collectivités) dont le résultat est mis à la portée de tous publics, notamment familial, par le biais d'une grande exposition accessible à tous.

Ce Musée, qui bénéficie de l'appellation « Musée de France », dispose également du label « Tourisme et handicap » et offre un panel diversifié d'activités pour les divers publics dont périscolaires (vacances).

Exposition 2020 "Un temps de mammouths" prolongée jusqu'à fin décembre 2020 (crise sanitaire).

Fréquentation 2020 : 5 941 visiteurs (dont 1 583 scolaires et 458 péri-scolaires) : baisse de 47,47% pour les adultes et 69,22% pour les scolaires-péri-scolaires par rapport à 2019 du fait de la crise sanitaire. Mise en place d'outils numériques durant le confinement.

En 2021, le musée fêtera ses 10 ans d'ouverture. Important projet de réserves mutualisées et mise en valeur du site potier de Fosses (antenne du musée, de même que le château d'Orville).

#### **8.5 Etablissements d'enseignement artistique**

A Goussainville, le Conservatoire à rayonnement communal de musique, danse, art dramatique et arts plastiques a reçu une subvention de 9 320 € en 2020 au titre de l'aide à la structuration pédagogique. Nombre d'élèves : 540 en 2019/20. Ce conservatoire participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

A Louvres, L'école municipale de musique et danse a reçu une subvention de 2 080 € en 2020. 219 élèves en 2019/20.

A Marly-la-ville, l'école municipale de musique et danse a reçu une subvention de 4 423 € en 2020 au titre de l'aide à la structuration pédagogique. Nombre d'élèves : 297 en 2019/20. L'école participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

A Saint-Witz, l'école municipale de musique et de danse (163 élèves en 2019/20). Subvention 2020 : 1 498 € au titre de l'aide à la structuration. L'école participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

A Surveilliers, l'école municipale de musique a reçu une subvention de 1 313 € en 2020 au titre de l'aide à la structuration. Nombre d'élèves : 91 en 2019/20. L'école participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

#### **8.6 Bibliothèques**

Ce canton compte 6 bibliothèques publiques (7 sites) qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). 4 bibliothèques sont municipales, 2 bibliothèques sont associatives. 4 bibliothèques sont membres de RéVOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise).

En 2020, 6 280 € au total leur ont été versés dans le cadre de l'Appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

Le réseau des bibliothèques de l'agglomération de Roissy-Pays de France est composé de 30 bibliothèques intercommunales, mais aussi municipales et associatives, réparties sur 28 communes. Un pôle lecture publique coordonne le réseau et les projets structurants : ré-informatisation, amélioration de la navette intercommunale, actions culturelles mutualisées (Festival Livres comme l'air, Festival Manga).

<b>GOUSSAINVILLE</b>	
Statut	Bibliothèque municipale (2 sites)
Surface	1120 m <sup>2</sup> (0,04 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	4498 (6,6 % taux inscrits)
Ressources numériques	Tablettes, jeux vidéo, ressources en ligne
Projets	Réflexion en cours sur l'amélioration de l'accueil des publics pour un réaménagement des locaux suite à l'ouverture d'une annexe en centre-ville.
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	870 € ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	29
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	15 (outils numériques, pack mobilier, exposition)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	1
<b>LOUVRES</b>	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	65 m <sup>2</sup> (0,01 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	Non communiqué
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande en 2020 ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	122
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	8 (outils numériques, packs mobilier)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>MARLY-LA-VILLE</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	360 m <sup>2</sup> (0,06 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	342 (6 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Élargissement des horaires d'ouverture.
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	6
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>SAINT-WITZ</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	130 m <sup>2</sup> (0,05 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	216 (9,05 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet

<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	2910 € ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	1234
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	4 (tapis de lecture, outils numériques, exposition)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>SURVILLIERS</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	220 m <sup>2</sup> (0,05 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	453 (10,92 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	2500 € ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	279
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	5 (tapis de lecture, exposition, outils numériques)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>VEMARS</b>	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	100 m <sup>2</sup> (0,04 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	Non communiqué
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	0
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0

### 8.7 Archéologie

A Marly-la-Ville, d'octobre à décembre 2020, le Service Départemental d'Archéologie (SDAVO) a réalisé une fouille pour le compte de la CARPF (Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France) en préalable à la construction d'un établissement médico-social au lieu-dit « Le Château ». Elle a permis la mise au jour de vestiges gaulois, médiévaux et d'époque moderne.

En novembre 2020, dans le cadre de la fouille d'archéologie préventive et en raison du confinement qui n'a pas permis les actions de médiation envisagées en présentiel, une médiation à distance a été élaborée (création d'une brochure, d'un mur virtuel collaboratif, de vidéos et publications sur les réseaux sociaux).

**8.8 Patrimoine et ethnologie** : Néant

**8.9 Arts plastiques** : Néant

**8.10 Education artistique et culturelle**

"Collège au cinéma" à Goussainville, Louvres et Marly-la-Ville

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, les collèges Charpak (52 inscrits – 46 entrées), Pierre Curie (81 inscrits – 151 entrées) et Montaigne (101 inscrits - 186 entrées) de Goussainville, le collège Paul Ricoeur de Louvres (59 inscrits – 151 entrées) et Françoise Dolto de Marly-la-Ville (104 inscrits – 193 entrées) se sont rendus au Cinéma de l'Ysieux de Fosses pour les deux premiers trimestres scolaires, le cinéma-théâtre "Sarah Bernhardt" de Goussainville n'ayant pu participer au dispositif du fait de travaux.

En raison de la crise de la COVID-19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant total de 15 110 €, dont une subvention de 1 650 € au cinéma de l'Ysieux de Fosses, en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

### **8.11 Territoires et action culturelle**

En partenariat avec le CNFPT (convention de collaboration publique signée annuellement), le Département met en place des formations à destination des directeurs de l'action culturelle afin qu'ils puissent recevoir des apports extérieurs et échanger entre eux sur les actions à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte des usagers (Marly-la-Ville).

#### Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) de Roissy-Pays de France :

En 2019/2020, quinze communes de la Communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France se sont réparties en quatre territoires pour accueillir un projet de création artistique avec les habitants, animé par une équipe artistique, et ont participé, ensemble, à un projet fédérateur porté par une cinquième équipe artistique. La thématique commune aux cinq projets était "Fouiller" en résonance avec l'importance de l'archéologie sur ce territoire. En 2019/2020, 150 personnes ont pu participer aux cinq projets. La crise sanitaire ayant affecté le calendrier des actions, les mêmes artistes seront accueillis en 2020/2021.

Les communes de Fosses, Marly, Moussy-le-Vieux et Mitry-Mory ont travaillé avec l'artiste plasticien Donald Abad ; celles d'Arnouville, Sarcelles, Ecoeu et Bonneuil ont travaillé avec Laureline de Leew, plasticienne designeuse ; celles de Goussainville, Le Thillay et Garges-lès-Gonesse, avec Baptiste Carluy, peintre-pêcheur ; celles de Louvres, Villiers-le-Bel, Compans et Gonesse avec la compagnie de théâtre La compagnie A. Le collectif de musiciens Nouvel'R a animé le projet qui a réuni les 15 communes.

La mobilisation des habitants se fait via des écoles, collèges et lycées, des centres de loisirs, des services enfance et jeunesse et des services et associations du secteur social. Le Musée national de la renaissance d'Ecoeu est partenaire du dispositif, de même que le centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP) de Garges-lès-Gonesse et le Musée intercommunal ARCHEA. L'Espace Germinal de Fosses joue un rôle de coordination pour les territoires ruraux de la Communauté d'Agglomération.

En 2020, le Département a participé à hauteur de 15 000 € au soutien des cinq résidences-mission dans le cadre d'un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA). Ce contrat a été signé en septembre 2017 pour trois années scolaires avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF), l'Académie de Versailles, la Communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France et onze communes. Des avenants ont été signés avec quatre communes qui ont souhaité rejoindre le projet. Ce dispositif, qui a débuté en 2012, a accompagné la naissance et la structuration du projet culturel intercommunal en réunissant les élus à la culture sur des enjeux d'éducation culturelle. Le Département, qui le pilotait, en a confié la coordination à la Communauté d'agglomération fin 2018. Un nouveau contrat est en cours d'élaboration pour 2021.

### **8.12 Conservation des antiquités et objets d'art : Néant**

### **8.13 Site majeur départemental : Néant**



## 9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Indicateurs :

- taux de chômage du canton : 14% (13% en moyenne départementale)
- taux d'activité : 73% (75% en moyenne départementale)
- taux d'emploi : 64% (71% en moyenne départementale)
- revenu moyen des ménages : 24 625€ (27 923€ en moyenne départementale)

### Tableau des potentiels financiers des communes/hab :

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitant 2020
Chennevières-lès-Louvres	797 247	2 555
Épiais-lès-Louvres	724 358	6 707
Goussainville	39 727 093	1 284
Louvres	11 752 444	1 116
Marly-la-Ville	11 341 449	1 976
Saint-Witz	5 335 153	2 123
Survilliers	5 793 636	1 378
Vémars	3 732 620	1 490
Villeron	1 548 218	1 530
Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France	358 451 847	1 374

Source : DGCL

### 9.1 Activité économique

#### Les projets économiques en cours :

- Parc d'activités la Butte aux Bergers, à Louvres :

Sur 44 hectares, le parc d'activités la Butte aux Bergers propose de multiples possibilités d'implantations (bureaux, PME/PMI, logistique...) pour 160.000 m<sup>2</sup> de surfaces de construction. On compte déjà actuellement de 400 à 500 emplois. A terme, ce vaste projet d'aménagement devrait permettre d'accueillir entre 1500 et 2000 emplois.

La société logistique NC (filiale groupe Grimonprez) s'y est installée, début 2020, avec environ une centaine de collaborateurs (opération réalisée par Panhard Groupe, d'une surface de près de 88.000 m<sup>2</sup>).

D'autres entreprises sont désormais présentes, comme Haudecoeur (35 salariés actuellement), Fidel Fillaud (47 salariés), ESI FINE ART (41 salariés), VOSTOK, MEP (18 salariés) et DAF (42 salariés).

Des programmes à venir sont déjà en cours de livraison, avec Stonehedge phase 2 (livraison 2021). Il s'agit de la création d'un parc d'activités dédié au PME /PMI de 18.000 m<sup>2</sup> (en deux bâtiments), sur un terrain de 43.000 m<sup>2</sup> confié à Grand Paris Aménagement (GPA).

Également, en cours de préparation, il est possible de citer le programme Legend Services (2021) qui sera un futur pôle d'activité et de services.

- La création d'un nouvel écoquartier à Louvres et Puiseux-en-France :

Il s'étend sur 82 hectares, comprend des espaces publics et des espaces verts, pour 19 hectares, des logements (3.340 nouveaux logements). Il accueillera également 20.000 m<sup>2</sup> de commerces et d'activités.

- Le Bois du Temple à Puiseux-en-France :

Ce projet s'étendra sur un total de 28 hectares et offrira une surface constructible de 100.000 m<sup>2</sup>.

L'objectif de ce programme est de compléter aussi l'offre d'emploi de ce territoire intercommunal dans le prolongement du parc d'activités de la Butte aux Bergers (Louvres).

Le démarrage de l'enquête publique a été engagé fin 2020.

- La Fosse Hersent à Survilliers :

Sur une surface de 10 hectares, ce parc mixte accueillera une gendarmerie (plus des logements), des immeubles résidentiels collectifs, des maisons à bâtir et un parc d'activités sur 4 hectares.

Le début des travaux d'aménagements a commencé fin 2020. Le parc développera, à terme, plus de 18.000 m<sup>2</sup>, en 5 bâtiments indépendants et divisibles. Un lot de 5266 m<sup>2</sup> sera proposé en 4 cellules d'environ 1000 m<sup>2</sup> et un autre lot de 3 bâtiments de 2343 m<sup>2</sup> à 3383 m<sup>2</sup> divisibles à partir de 600 m<sup>2</sup> et enfin un dernier bâtiment sera dédié à un projet clé en main de 4000 m<sup>2</sup> environ.

- Parc Terra à Saint-Witz :

Sur cette commune, un projet de nouveau parc d'activité économiques sur 20 hectares de terrains pour une surface constructible de 75.000 m<sup>2</sup> pour des activités mixtes et logistiques. Ce nouveau parc proposera des terrains de 5.000 m<sup>2</sup> jusqu'à 9 hectares maximum.

Le nombre d'entreprises prévu est d'une dizaine, pour 500 emplois environs. Les aménagements commenceront en 2022.

- ZAE Portes de Vémars à Vémars :

Sur le parc d'activités économique des Portes de Vémars, le développement du Parc d'Activité se poursuit avec la fin de l'aménagement de la première tranche sur 16 hectares.

Des entreprises prestigieuses y sont déjà présentes (Chanel, Exacompta, l'Oréal en cours d'implantation...).

**Les parcs d'activités économiques existants :**

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
Epiais-les-louvres	ZA d'Epiais	1,154	
Goussainville	Charles-de-Gaulle	49,154	
Goussainville	Olympiades 1	29,757	
Goussainville	ZI du Pont de la Brèche	51,224	
Goussainville	Les Olympiades 3	13,553	
Goussainville	François Mitterrand	8,828	
Goussainville	Les Olympiades 2	7,566	
Louvres	Le Roncé	19,955	
Louvres	Sainte-Geneviève	32,453	
Louvres	La Butte aux Bergers	63,210	oui
Louvres	Eco-quartier Louvres-Puiseux	5,289	oui
Marly-la-ville	Moimont I	91,106	
Marly-la-ville	Moimont II	69,790	
Saint-witz	ZAC du Guepelle	24,990	
Saint-witz	Le Petit Marais / Zone hôtelière de Saint-Witz	8,702	
Saint-witz	La Pépinière	17,041	
Survilliers	NCS	39,137	
Survilliers	Parc logistique La Porte des Champs	23,631	oui
Vemars	Les Portes de Vémars	71,839	oui
Villeron	ZAE de Villeron / La Justice - La Sucrierie	15,323	
Villeron	La Sucrierie	1,466	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

### Les entreprises importantes du canton :

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
CAPITAL SECURITE	17 rue du 11 novembre	Louvres	550	8010Z	Gardiennage et sécurité.
NCS PYROTECHNIE ET TECHNOLOGIES	Rue de la Cartoucherie	Survilliers	450	2051Z	Allumeurs électriques pour sécurité automobile.
STAPLES France - JPG	63 Grande rue	Survilliers	370	4665Z	Vente à distance aux professionnels de mobilier et fournitures de bureau,
LES COURRIERS DE L'ILE-DE-France	Rue Robert Moinon	Goussainville	333	4939A	Transports routiers de voyageurs.
COSSON	9 avenue du Beaumontoir	Louvres	168	4312B	Exploitation d'un centre d'enfouissement technique des déchets

Source : CEEVO

### **9.2 Fonds européens**

La Communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France a été sélectionnée par la Région Île-de-France pour gérer un dispositif « ITI » (Investissements territoriaux intégrés) de financements européens.

Ce dispositif spécifique permet de développer sur le territoire de l'agglomération un programme d'opérations articulées autour d'une stratégie territoriale. Il permet notamment de financer des projets d'aménagement du territoire, de développement durable, d'insertion sociale et professionnelle, d'éducation et de formation, de lutte contre les discriminations et des projets dans le domaine du numérique, etc.

La dotation allouée à l'ITI RPDF s'élève à 7,9 M€ dont : 4,7 M€ en investissement (FEDER) et 3,2 M€ en fonctionnement (FSE).

A ce jour :

- l'enveloppe FEDER (investissement) est programmée à hauteur de 98,9 %.
- l'enveloppe FSE est programmée à hauteur de 75,6 %.

A titre d'illustration, ci-après une liste non-exhaustive des projets déjà programmés dans le cadre de l'ITI sur le territoire de l'agglomération de Roissy Pays de France :

- La mise en place de dispositifs de sensibilisation et d'appui à la création d'entreprises à destination des habitants portés par les associations du territoire,
- La création d'un incubateur numérique et d'une maison du Numérique,
- Actions de sensibilisation et de formation des acteurs du territoire sur le repérage de la discrimination et la lutte contre les discriminations,
- Des actions en faveur de l'inclusion et en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire.

A ce jour, un total de 41 projets dont 36 projets FSE et 5 projets en FEDER ont été programmés.



## 10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### 10.1 Le PNR

#### **Parc Naturel Régional (PNR) Oise Pays de France :**

La commune de Survilliers a délibéré pour continuer à faire partie du Parc Naturel. Le Conseil National de la Protection de la Nature a donné un avis favorable à la nouvelle Charte en 2020, mais la signature du décret de renouvellement de classement par le Premier Ministre est toujours en attente (signé en janvier 2021)

### 10.2 Documents d'urbanisme

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de la Communauté d'Agglomération (CA) Roissy Pays de France a été approuvé en 2019.

#### **Plan Local d'Urbanisme (PLU) :**

PLU approuvé depuis 2015	PLU approuvé en 2020	PLU en phase d'approbation
Survilliers Vémars Chennevières-les-Louvres Goussainville	-	Saint-Witz

### 10.3 Grands projets en cours ou prévus :

#### Eco-quartier Louvres/Puiseux-en-France :

Opération mixte d'aménagement sur 82 hectares, mêlant logements, commerces, activités et équipements, comprenant 7,7 ha d'espaces verts et environ 3 340 logements à terme.

Le quartier gare a été inauguré à l'été 2019. Plus de 250 logements ont été livrés sur les Frais Lieux en 2020, un peu plus de 160 sont en construction. 680 logements sont programmés jusqu'à 2025.

#### Parc d'activités de la Butte aux Bergers à Louvres :

Création d'un parc d'activités de 44 ha (PME/PMI, bureaux, logistiques) et d'un espace vert de 17 ha avec des cheminements piétons et de cycles. Ce projet fera l'objet d'une attention particulière en matière de gestion et d'entretien durable des espèces végétalisées. Le parc est commercialisé à 84 %. Les premiers permis de construire, déposés en 2017, sont en cours de réalisation.

Maître d'ouvrage : CA Roissy Pays de France (aménageur, Grand Paris Aménagement, convention EPFIF)

A Marly-la-Ville, plusieurs projets de requalification urbaine de patrimoines ruraux répartis sur environ 38,4 ha soit 2,5 ha en centre bourg, 5,9 ha issus de corps de ferme (estimation de 300 logements dont 30 % logements sociaux) et 30 ha d'anciens haras permettant l'accueil de 300 logements et d'une structure médico-sociale destinée aux enfants autistes.

La phase opérationnelle du projet "Fermes Sud" est engagée : 150 logements neufs, six réhabilitations, un parc public ainsi qu'un équipement médico-social dans l'ancienne maison de maître Dalibard sont programmés.

Sur le secteur des Haras, l'Établissement Public Foncier (EPF) prévoit la cession de 50 000 m<sup>2</sup> pour l'implantation d'instituts médico-éducatifs. Sur le Nord du site, un programme de 210 à 250 logements est programmé et devrait s'engager rapidement.

Maître d'ouvrage : commune et CA Roissy Pays de France (convention avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF)). Aménageurs : Bouygues, RDAA, Ateliers Jours (Fermes Sud)

A Survilliers, projet de création d'une gendarmerie, de logements et de commerces sur 3,35 ha et d'une zone d'activités sur 9,9 ha au Sud-Ouest de la commune. Val d'Oise Habitat est partenaire de l'opération de la gendarmerie qui devrait être livrée en 2022.

A Goussainville :

- Réaménagement du quartier gare. Opération mixte, menée par la commune et l'intercommunalité. Projet en éco-quartier.
- Réaménagement du centre-ville. Programme de rénovation des espaces publics, des commerces, réalisation de logements et d'équipements publics.

**11.1 EVA (Entrée dans la Vie Active) :**

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

<b>Communes</b>	<b>2020</b>
Chennevières-les-Louvres	0
Epiais-les-Louvres	0
Goussainville	7
Louvres	2
Marly la ville	0
Saint witz	0
Survilliers	1
Vemars	0
Villeron	0
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>

**11.2 Prévention spécialisée**

<b>Communes</b>	<b>Associations</b>	<b>Territoires</b>	<b>Nombre de jeunes accompagnés en 2019</b>
Goussainville	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes (IMAJ)	La "Butte aux Oies", les "Grandes Bornes", "la Cité des Acacias", le quartier des deux gares	153

**11.3 Sécurité**

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

<b>Accès au droit et Aide aux victimes</b>	<b>Pour 2020</b>
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD): Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF-CIDAV): Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €

<b>Prévention de la récidive</b>	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) : CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions : La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise) ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	5 000 € 8 000 €



## 12 - SPORTS

### 12.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines :

3 athlètes soutenus (athlétisme, football) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

**12.2 Manifestations organisées en 2020 : pas de manifestations compte tenu de la crise sanitaire**



## 13 – PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions. Les travaux de maintenance ainsi recensés par collègue, l'ont été au titre de la programmation 2020 pour un total de 1 655 685 €.

Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis. Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant travaux réalisés €	Nature des travaux
Goussainville	Georges-Charpak	66 806	Dont création de châssis à soufflets pour ventilation ; travaux de peinture de salles de classes ; installation de bancs dans la cour ; intervention sur matériel de cuisine ; création portillon PMR ; ainsi que divers travaux de plomberie et de mise en conformité
Goussainville	Pierre-Curie	293 708	Dont études ADAP notamment pour ascenseur ; travaux de mise aux normes ADAP escalier extérieur ; réfection du pole sciences ; travaux sur logements ; réfection préau ; remplacement de plusieurs portes ; remplacement de luminaires ; travaux sur matériel de cuisine ; ainsi que diverses réparations
Goussainville	Michel-de-Montaigne	260 328	Dont réfection du pôle sciences ; mise en conformité ADAP portes et protection PMR ; travaux sur sol ; travaux sur zone EPS : faux-plafonds et peinture ; travaux sur logements ; travaux sur matériel de cuisine ; ainsi que divers travaux de mise en sécurité et mise en conformité
Goussainville	Robes-pierre	457 005	Dont travaux d'étanchéité ; mise en place de caniveaux ; pose de garde-corps ; création de portes et châssis ; remplacement armoires ; remplacement de luminaires ; travaux sur réseau d'eau ; études ascenseurs ; remplacement de portes ; travaux sur sanitaires ; ainsi que divers travaux de mise en conformité
Louvres	André-Malraux	96 965	Dont principalement construction d'une chambre froide ; travaux sur installations de chauffage ; pose de stores et volets roulants ; remplacement de portes extérieures ; création postes informatiques salle ULIS ; et complément travaux mise en conformité ADAP
Louvres	François-Mauriac	227 221	Dont création d'une verrière et brise vent ; remplacement matériel de cuisine ; pose de portail et portillon ; peinture cage escaliers logements ; remplacement de sol ; remplacement de portes et création porte entre bureaux ; création de poste informatique et divers travaux de mise en conformité
Marly-la-Ville	Françoise-Dolto	253 652	Dont travaux de mise en conformité ADAP cour et entrée ; pose de carrelage dans les circulations ; travaux de peinture ; travaux sur ascenseur et monte-charge ; remplacement éclairages par leds ; installation de bancs dans la cour ; création tri-participatif dans la cuisine ; pose panneau d'affichage



## 14 - AIDE AUX COMMUNES

### 14.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Epiais-lès-louvres	Création d'un local de stockage Réhabilitation maison communale Création nouvel accès et aménagement paysager d'un parc municipal	Nouveau Contrat Rural - CoR	03/02/2020	111 000
Marly-la-Ville	Rénovation énergétique du groupe scolaire La Garenne	Rénovation Groupes scolaires et demi-pension	03/02/2020	119 909
Marly-la-Ville	Réfection toiture école du Bourg	Fonds scolaire	05/10/2020	13 840,45
Goussainville	Rénovation de 22 classes et deux demi-pensions dans 4 écoles	Rénovation Groupes scolaires et demi-pension	03/02/2020	93 983
Goussainville	Extension/création de classes – groupe scolaire Pasteur	Construction/Extension/Reconstruction Groupes scolaires et demi-pension	03/02/2020	57 553
Goussainville	Création de classe – groupe scolaire Sévigné	Construction/Extension/Reconstruction Groupes scolaires et demi-pension	03/02/2020	22 939
Goussainville	Réhabilitation/création 2 classes- groupe scolaire Jean Moulin	Rénovation Groupes scolaires et demi-pension	03/02/2020	67 238
Goussainville	Mise en sécurité, accessibilité et création 2 classes – groupe scolaire Paul Langevin	Construction/Extension/Reconstruction Groupes scolaires et demi-pension	03/02/2020	67 916
Chennevières-lès-Louvres	Restauration Eglise Saint Leu Saint Gilles	Monuments Historiques classés ou inscrits	29/06/2000	33 334
Louvres	Restauration Eglise Saint Justin – Fonts baptismaux	Monuments Historiques classés ou inscrits	29/06/2020	1037
Villeron	Installation de 13 caméras de video-protection	Aide à la vidéo-protection	14/09/2020	41 471
Vémars	Construction nouveau groupe scolaire (école maternelle et centre de loisirs)	Construction/Extension/Reconstruction Groupes scolaires et demi-pension	07/12/2020	1 220 000
<b>Total</b>				<b>1 814 412,45</b>

## 14.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides :

Date réception de la demande	Commune	Nature de l'opération
Mai 2020	Saint Witz	ARCC - Voirie
Aout 2020	Vémars	ARCC-Ecole
Octobre 2020	Marly-la-ville	Restauration patrimoine non protégé

## 14.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional :

### Contrats Régionaux en projet :

Contrat d'Aménagement Régional (CAR): Marly-la-ville, Saint Witz

Nouveau Contrat Rural (CoR) : Villeron

## 14.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire est donc avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

### Un appui personnalisé pour les communes

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les délégués territoriaux et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc).

Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

### En évolution constante

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise : Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.
- La création d'un espace documentaire privé : Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée

### Données de fréquentations de la plateforme

28 actualités publiées

127 projets ajoutés ou modifiés

17 024 pages vues

6978 sessions

266 comptes élus

### Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme

Nom du document	Nombre de téléchargements
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

### Les dix thématiques les plus consultées

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

### Nombres de communes connectées en 2020 par canton

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Argenteuil 1	0	3	3
Argenteuil 2	0	1	1
Argenteuil 3	0	2	2
Cergy 1	1	3	2
Cergy 2	1	5	3
Deuil la Barre	0	4	4
Domont	4	11	5
Ermont	0	2	2
Fosses	9	24	4
Franconville	0	2	2

Garges lès Gonesse	0	2	2
Goussainville	4	9	3
Herblay sur Seine	0	3	2
L'Isle Adam	3	15	5
Montmorency	1	6	3
Pontoise	17	32	1

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières

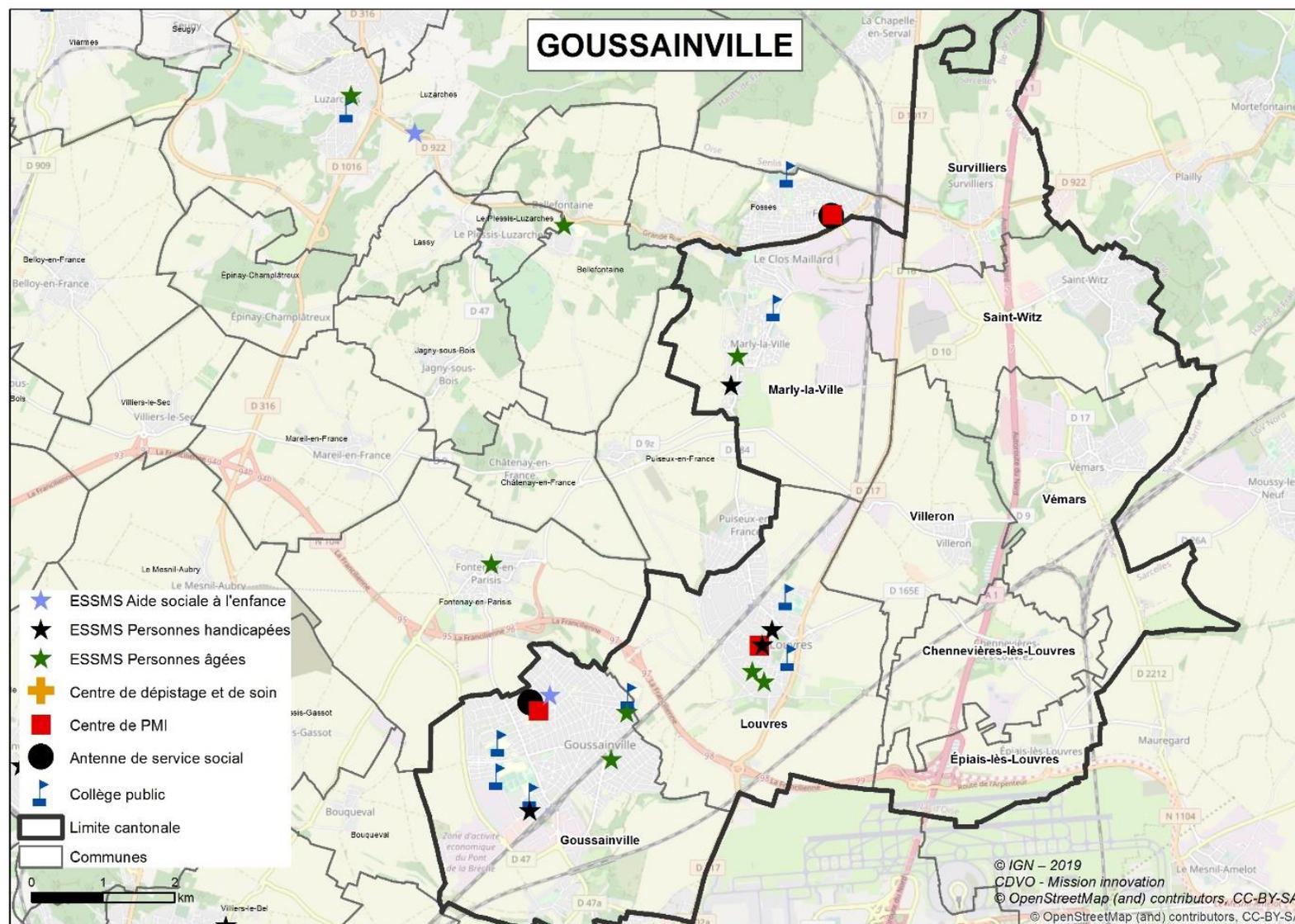
Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

Annexe 5 : Cartographie des forêts et des ENS

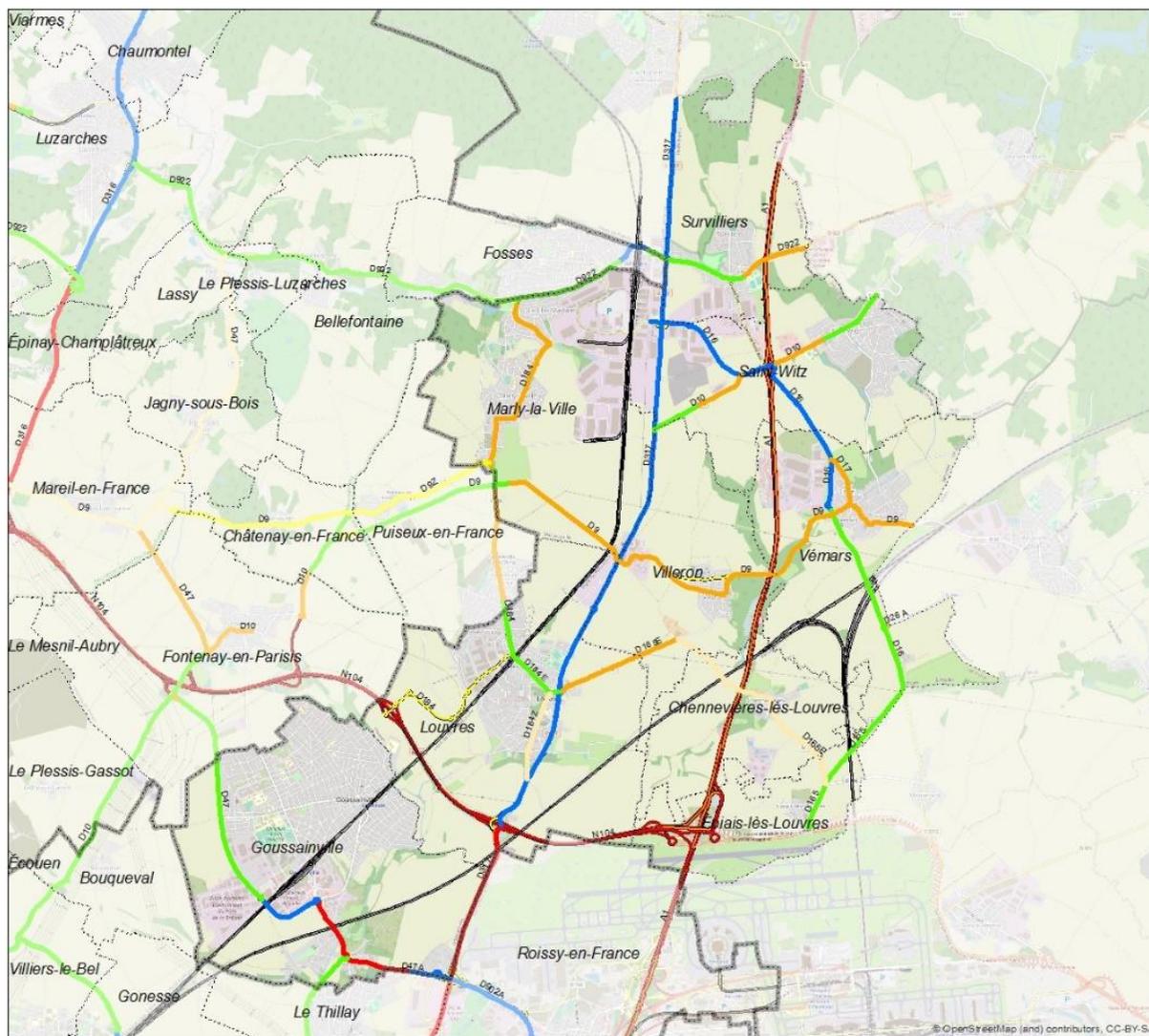
ANNEXE 1 : Liste des communes et population

<b>Nom de la commune</b>	<b>Population municipale (DGF 2020)</b>
Chennevières-lès-Louvres	312
Epiais-lès-Louvres	108
Goussainville	30 947
Louvres	10 531
Marly-la-Ville	5 740
Saint-Witz	2 513
Survilliers	4 204
Vémars	2 505
Villeron	1 012

ANNEXE 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

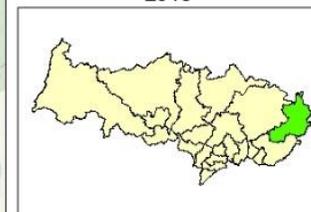


### ANNEXE 3 : Point sur les infrastructures routières



Canton de :  
**GOUSSAINVILLE**

Données de circulation  
2019



- Autoroute
- Nationale
- Départementale
- Voie ferrée
- Limite de commune

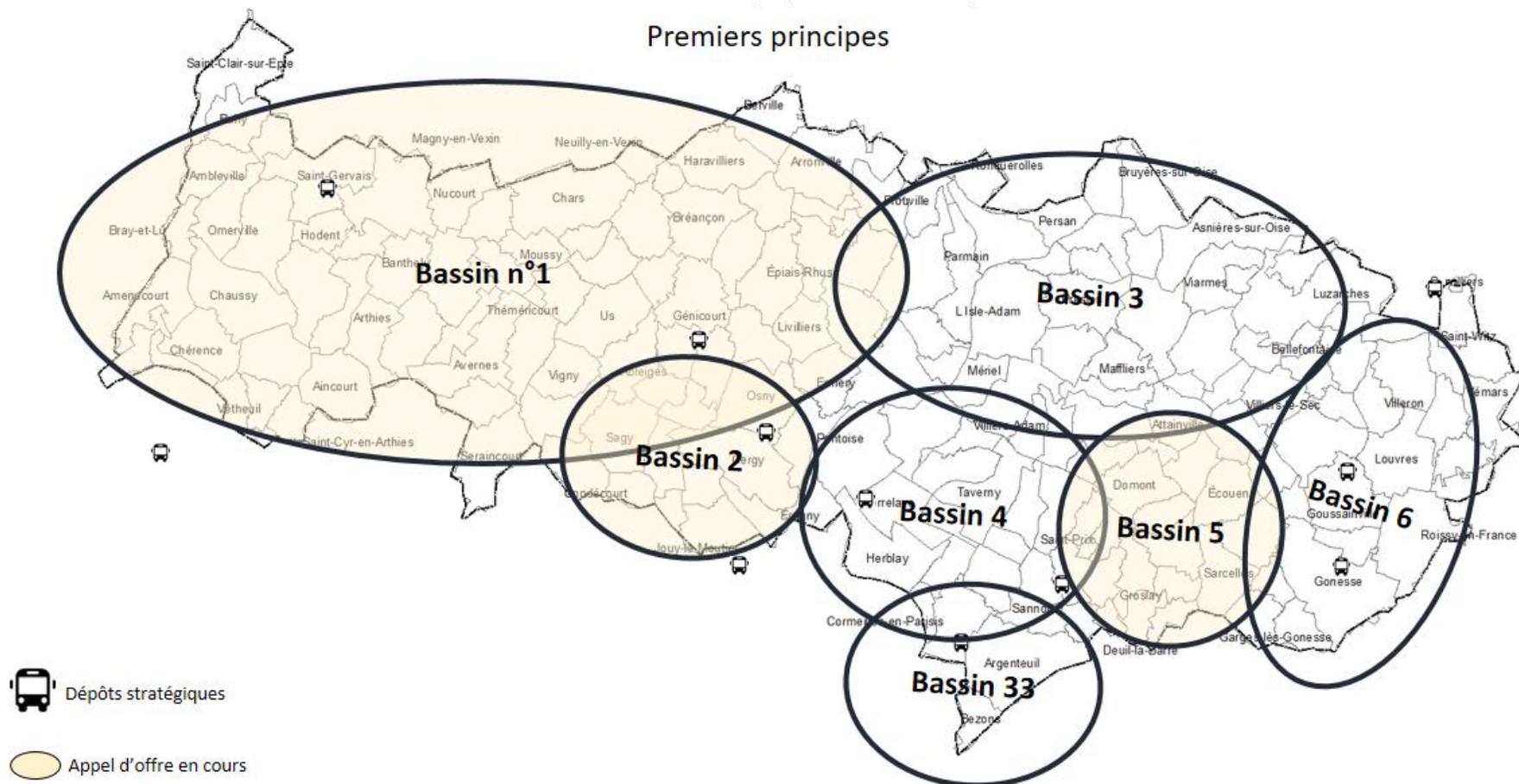
- Trafic Moyen Journalier Annuel**
- 0 - 999
  - 1000 - 1999
  - 2000 - 4999
  - 5000 - 14999
  - 15000 - 24999
  - 25000 - 49999
  - > 50000

COSSONATI/ONSER  
SOURCES : IGN 2021  
MARS 2021

## ANNEXE 4

### Périmètres des futures délégations de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

#### Premiers principes



## ANNEXE 5 : Cartographie des forêts et des ENS

